

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

Société Anonyme au capital de 3.303.261 EUROS
Siège Social : 12, avenue de la Dame - Centre Euro 2000
30132 CAISSARGUES

305 635 039 RCS NIMES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 30 JUIN 2011

Il s'agit du projet des comptes sociaux et consolidés qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

I - COMPTES SOCIAUX**I - BILAN AU 30 JUIN 2011****BILAN ACTIF**

	BRUT	AMORT, PROV	NET AU 30.06.11	NET AU 30.06.10	NET AU 30.06.09
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Concessions, brevets et droits similaires	859 010	810 362	48 648	19 958	3 469
Fonds commercial	6 066 133	77 397	5 988 736	5 867 850	5 668 577
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	11 413 362	7 628 328	3 785 034	4 062 769	4 172 019
Installations techniques, mat. out. Industriels	64 255 628	36 208 440	28 047 188	25 656 725	24 209 675
Autres immobilisations corporelles	2 387 410	2 095 269	292 141	352 562	511 620
Immobilisations en cours					40 382
Avances et acomptes					
IMMOB. FINANCIERES					
Participations	9 829 176		9 829 176	3 626 052	3 626 044
Créances rattachées à des participations	6 860		6 860	6 860	6 860
Autres titres immobilisés	302 415		302 415	133 093	112 880
Prêts	540 687		540 687	517 690	458 939
Autres immobilisations financières	1 147 005		1 147 005	1 062 992	1 024 546
TOTAL	96 894 124	46 819 798	50 074 326	41 390 568	39 873 462
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
Matières premières, approvisionnements	487 778		487 778	584 009	550 497
Marchandises	14 324 660	50 470	14 274 189	14 346 056	12 938 705
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES					
CREANCES					

Clients et comptes rattachés	15 120 769	122 382	14 998 387	15 884 132	14 532 698
Autres créances	6 916 655		6 916 655	5 088 581	5 961 811
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 310 395		1 310 395	601 689	243 773
Charges constatées d'avance	1 611 226		1 611 226	1 494 226	1 500 819
TOTAL	39 771 486	172 852	39 598 633	37 998 697	35 728 305
Comptes de régularisation					
TOTAL GENERAL	136 665 611	46 992 651	89 672 959	79 389 265	75 601 768

PASSIF

	NET au 30.06.11	NET au 30.06.10	NET au 30.06.09
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3 303 261	3 303 261	3 303 261
Prime d'émission, de fusion, d'apport	9 341 527	9 341 527	9 341 527
Réserves			
Réserve légale	330 326	330 326	330 326
Réserves réglementées			
Autres réserves	18 721 948	18 787 061	16 746 334
Report à nouveau	13 910	6 703	6 263
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 453 846	742 351	2 481 162
Provisions réglementées	85 735	143 508	173 665
TOTAL	38 250 555	32 654 739	32 382 540
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	247 967	322 967	319 467
Provisions pour charges	101 287	70 726	64 201
TOTAL	349 254	393 693	383 668
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	25 338 605	17 803 785	21 589 468
Emprunts et dettes financières diverses	1 136	1 136	1 136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 217 952	15 973 929	11 861 462
Dettes fiscales et sociales	6 657 311	7 612 647	6 551 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 858 144	4 949 333	2 832 120
Produits constatés d'avance			
TOTAL	51 073 149	46 340 832	42 835 559
TOTAL GENERAL	89 672 959	79 389 265	75 601 768

I.II - COMPTE DE RESULTAT

	01.07.10 -30.06.11	01.07.09 -30.06.10	01.07.08 -30.06.09
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	57 941 432	55 267 184	54 528 882
Production vendue de services	48 226 409	44 435 435	41 926 567
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	106 167 841	99 702 619	96 455 449
Subventions d'exploitation	29 700	10 600	700
Reprise sur amts. & prov., transfert charges	1 296 371	355 045	436 241
Autres produits	309 763	419 093	188 275
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	107 803 675	100 487 358	97 080 665
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	38 710 941	38 844 912	38 174 205
Variation de stock (marchandises)	-16 115	-1 426 309	-1 745 583
Achats de matières premières & autres approvisionnements	1 041 257	1 299 759	1 467 503
Variation de stock (matières premières & autres)	88 451	-17 825	-53 120
Autres achats et charges externes	27 912 509	25 253 697	24 665 513
Impôts, taxes et versements assimilés	1 597 310	1 933 925	2 118 230
Salaires et traitements	20 317 049	18 275 162	17 686 257
Charges sociales	7 090 065	6 032 613	5 900 572
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 058 693	8 268 794	7 522 969
Dotations d'exploitation sur actif circulant	10 270	3 349	120 847
Dotations d'exploitation pour risques et charges	54 561	56 525	80 950
Autres charges	48 924	115 184	43 454
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-105 913 919	-98 639 787	-95 981 800
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 889 756	1 847 571	1 098 865
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation	5 640 000	6 882	2 362 316
Produits des autres valeurs mobilières		6 012	2 548
Autres intérêts et produits assimilés	8 826	11 542	8 117
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 643	11 859
Produits nets sur cession de valeurs mobilières	34 417	98	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 683 243	26 179	2 384 841
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements & provisions			1 643
Intérêts et charges assimilées	581 713	634 832	748 809
Différences négatives de change	57	172	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-581 770	-635 005	-750 453
RESULTAT FINANCIER	5 101 473	-608 826	1 634 388
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 991 229	1 238 745	2 733 253
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	57 665	66 126	139 821
Reprises sur provisions et transferts de charges	60 451	38 871	267
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	118 116	104 998	140 088

	01.07.10 -30.06.11	01.07.09 -30.06.10	01.07.08 -30.06.09
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 956	13 911	6 224
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	86 105	109 535	102 307
Dotations exceptionnelles amortissements provisions	2 679	8 714	266 406
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-115 741	-132 161	-374 938
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 375	-27 163	-234 849
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	539 759	469 230	17 241
Total des produits	113 605 036	100 618 535	99 605 595
Total des charges	-107 151 190	-99 876 183	-97 124 432
BENEFICE	6 453 846	742 351	2 481 162

III - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Origines:

Résultat de l'exercice	6 453 846 €
Dont résultat courant après impôts :	6 451 470 €

Affectation:

Dividendes	1 101 087 €
Réserve légale	0 €
Autres réserves	5 352 759 €

IV - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Juin 2011, dont le total est de 89 672 959 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 6 453 846 €, l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 Juillet 2010 au 30 Juin 2011.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

4.1 Faits significatifs :

Afin d'accroître son développement, le Groupe Bastide a acquis le capital de entités suivantes au cours de l'exercice :

- A à Z Santé ;
- MEDIKEA, et sa filiale le Centre de Stomathérapie ;

Par ailleurs afin de renforcer son réseau Bastide le confort médical a acquis la totalité du capital social de la SARL NOVEM qui appartenait au réseau de franchise de Brive la Gaillarde (Corrèze).

Cette entité a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de Bastide le confort médical en juin 2011

Lors de cet exercice, le groupe a continué à faire face à un changement tarifaire qui a ralenti la progression de l'activité liée à l'assistance respiratoire.

Il convient de souligner que les autres métiers du groupe sont en croissance. Ainsi l'exercice progresse par rapport à l'exercice précédent.

Les mesures d'optimisation des coûts de l'entreprise ont permis d'absorber une partie des charges induites par la mise en place de pôles spécialisés au niveau de la prestation respiratoire, nutrition/perfusion et des collectivités.

L'entreprise a continué a déployé et renforcé sa force commerciale dans ces domaines en recrutant des collaborateurs commerciaux notamment dans des zones géographiques qui n'étaient pas encore couvertes.

L'investissement en dispositif médical a été soutenu par la prise de nouveaux marchés.

L'Agence de Seynod (Haute-Savoie), a été transférée en septembre 2011 à GranGevrier suite à un sinistre ayant affecté le local de l'agence. Celle-ci reste en zone périphérique d'Annecy.

Bastide le confort médical a créé la société AERODOM en mars 2011.

4.2 Règles et méthodes comptables :

Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée
AAI Constructions	5 -10 ans
Matériel et outillage	4 - 8 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et Mobilier de bureau	3 à 5 ans

Immobilisations incorporelles :

Les biens amortissables tels que les logiciels et droits d'exploitation sont amortis de 1 à 3 ans.

Les droits au bail sont évalués à leur coût d'acquisition et ne sont pas amortis. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice.

Les fonds de commerces sont évalués à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges.

Participation et autres titres immobilisés :

La valeur brute des titres de participation est constituée du prix d'achat et de tous les coûts directement attribuables. Ainsi, les frais accessoires d'achat des titres Médikéa et A à Z Santé ont été inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis. La valeur de chaque entreprise est évaluée à la fin de chaque exercice sur la base de la situation nette et des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 2 créée le 1 Avril 1997.

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 3 créée le 16 juin 2000.

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 4 créée le 28 juillet 2004.

La SA Bastide détient 100% de la SAS Confortis.

La SA Bastide détient 100% de la SAS Bastide Franchise.

La SA Bastide détient 65% de la SAS Médikéa.

La SA Bastide détient 100% de la SAS AàZ Santé.

La SA Bastide détient 100% de la SAS Aérodom.

Ces participations n'ont fait l'objet d'aucune provision pour dépréciation.

Le détail des participations figure dans le tableau des filiales et participations joint dans la présente annexe.

Les autres titres immobilisés correspondent aux actions propres gérées dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'un contrat de rachat. Si la valeur, à la clôture, est inférieure au prix d'achat, il est pratiqué une provision pour dépréciation.

Autres immobilisations financières :

Ce poste comprend principalement les prêts et les dépôts de garanties de loyer.

Les prêts accordés ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans.

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Si la valeur, à la date de clôture, est inférieure au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

Stocks :

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur de vente HTVA et le coût d'achat des marchandises, est constituée lorsque la valeur de vente est inférieure au coût d'achat.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation basée sur l'ancienneté de la créance et la qualité du débiteur (tiers payant ou hors tiers payant) est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

Opérations en devises :

Les opérations en devises sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur à la date de règlement des marchandises. Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

Engagements de retraite :

L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements. Ces engagements font l'objet d'une comptabilisation. La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- la rotation du personnel global soit 24.09%
- la table de mortalité de AGIRC 79-81
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50% de l'indemnité de licenciement.
- Le taux de charges sociales de 36.50%

Autres provisions :

Les provisions, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent principalement les provisions prud'homales. Ce risque est apprécié en fonction de situations factuelles et ne présente pas d'incertitudes majeures susceptibles d'entraîner des ajustements significatifs lors des exercices ultérieurs.

Choix comptables clés et estimations de la direction :

Les actifs précédemment loués puis vendus sont transférés dans les stocks pour leur valeur comptable nette et les produits de la vente sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires.

Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits. Il est net des remises accordées aux clients, qui sont essentiellement liées aux volumes traités.

IL n'est enregistré aucun retour de biens vendus en dehors des retours couverts par les clauses de garantie contractuelle.

Emprunts et dettes financières :

Les emprunts ont la même nature et portent majoritairement un intérêt à taux fixe.

Les taux fixes sont compris dans une fourchette allant de 2.38 à 4.85.

Les taux variables avec swap de taux sont compris dans entre 2.55 et 3.85.

Les emprunts souscrits ne comportent pas de clause de covenant bancaire.

Passifs éventuels :

Le société a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont il a accepté une partie des redressements. Il conteste une autre partie du redressement qui porte sur la taxe sur la valeur ajoutée. Compte tenu de la contestation formulée par la société après avoir recueilli l'avis de son conseil spécialisé, aucune provision n'est comptabilisée à ce titre. Afin de figer les intérêts de retard, le principal a fait l'objet d'un paiement échelonné sur 18 mois. Le montant comptabilisé à ce titre parmi les créances fiscales s'élève à 716 K€.

4.3 Tableaux complémentaires :

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE :

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute au début de l'exercice	Augmentation acquisition créations	Augmentation par fusion
CADRE A			
Frais d'établissement de recherche & développement			
TOTAL 1	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 707 913	217 230	
TOTAL 2	6 707 913	217 230	0
Terrains			
Installations générales agencements des constructions	10 786 965	626 397	
Installations techniques, matériel et outillage	56 008 882	10 441 213	
Autres immobilisations Corporelles			
Matériels de transport	181 090	180	
Matériels de bureau & informatique	2 169 555	133 480	
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL 3	63 146 493	11 201 272	0
Autres participations	3 632 912	6 203 124	
Autres titres immobilisés	133 093	1 148 874	
Prêts et autres immobilisations financières	1 664 696	856 858	
TOTAL 4	5 430 702	8 208 858	0
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	81 285 108	19 627 361	0

IMMOBILISATIONS	Diminutions par virement	Diminutions par cession	Valeur immob. À la fin de l'ex.
CADRE B			
Frais d'établissement de recherche & développement			
TOTAL 1	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL 2	0	0	6 925 144
Terrains			
Installations générales agencements des constructions			11 413 362
Installations techniques matériels outillages industriels		2 194 467	64 255 628
Autres immobilisations corporelles			
Matériels de transport		59 822	121 447
Matériel de Bureau & informatique		37 073	2 265 962
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL 3	0	2 291 363	78 056 402
Autres participations			9 836 036
Autres titres immobilisés		979 552	302 415
Prêts et autres immobilisations financières		747 429	1 774 125
TOTAL 4		1 726 981	11 912 578
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	0	4 018 345	96 894 124

ETATS DES AMORTISSEMENTS :

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements début exercice	Augmentation des dotations de l'exercice	Diminution amort. afférents élém. sortis de actif et reprises	Montant amort. à la fin de l'ex.
Frais d'établissement et de développement				
TOTAL 1	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	820 104	67 655	0	887 759
TOTAL 2	820 104	67 655	0	887 759
Constructions				
- Installation, agencement et aménagements des constructions	6 724 195	904 132		7 628 238
- Installations techniques, matériels et outillage	30 352 157	7 945 109	2 087 945	36 208 440
Autres immobilisations corporelles				
- Matériel de transport	180 679	210	59 487	121 348
- Matériel de bureau et informatique	1 817 403	192 686	36 686	1 973 921
TOTAL 3	39 074 436	9 042 139	2 183 618	45 932 038
TOTAL GENERAL (1+2+3)	39 894 540	9 109 794	2 183 618	46 819 798

CADRE B			CADRE C	
VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Dotations	Reprises
Frais établissement et recherche				
TOTAL 1	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	2 170	2 170	0
TOTAL 2	0	2 170	2 170	0
Terrains				
Constructions				
- Installation générales, agencement .aménagement des constructions	0	0	0	0
- Installations techniques, matériels et outillage	0	509	509	18 688
Autres immobilisations				
- Matériel de transport				
- Mat de bureau et informatique	0	0	0	41 762
TOTAL 3	0	509	509	60 451
TOTAL GENERAL 1+2+3	0	2 679	2 679	60 451

ETAT DES PROVISIONS :

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires	143 508	2 679	60 451	85 735
TOTAL 1	143 508	2 679	60 451	85 735
Provisions pour litiges	322 967	24 000	99 000	247 967
Provisions pour pensions et obligations similaires	70 726	30 561		101 287
Autres Provisions risques et charges				
TOTAL 2	393 693	54 561	99 000	349 254
Dépréciation sur immobilisations	0	0	0	0
Dépréciation sur stocks	32 866	17 604	0	50 470
Dépréciation sur comptes clients	152 382	0	30 000	122 382
TOTAL 3	185 248	17 604	30 000	172 382
TOTAL GENERAL (1+2+3)	722 450	74 844	189 451	607 842
dont dotations et reprises d'exploitation		64 831	129 000	
dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 679	60 451	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A - 1 an	A + 1 an
CADRE A			
Créances rattachées à des participations	6 860	0	6 860
Prêts	540 687	53 775	486 911
Autres immobilisations financières	1 233 438	1 233 438	
Clients douteux ou litigieux	459 426	459 426	
Autres créances clients	14 661 343	14 661 343	
Personnel & comptes rattachés	166 682	166 682	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135	135	
État & autres collectivités publiques	0	0	
- Impôts sur les bénéficiaires	1 134 634	1 134 634	
- Taxe/Valeur Ajoutée	1 214 401	1 214 401	
- Divers	0	0	
Groupe & associés			
Débiteurs divers	4 400 802	4 400 802	
Charges constatées d'avance	1 611 226	1 611 226	
TOTAUX	25 429 637	24 935 865	493 771
RENVOIS			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A - 1 an	de 1 à 5 ans	A +5 ans
CADRE B				
Emprunts & dettes établissements de crédit				
- à 1 an	571 620	571 620		
- à + 1 an	22 766 984	8 388 105	15 029 293	1 349 586
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs & comptes rattachés	16 217 952	16 217 952		
Personnel et comptes rattachés	2 111 402	2 111 402		
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	1 529 160	1 529 160		
État & autres collectivités publiques :				
- Impôt/bénéfice				
- Taxe/Valeur Ajoutée	2 590 508	2 590 508		
- Autres impôts et taxes	426 240	426 240		
Dettes sur immobilisations				
Groupe & associés	1 136	1 136		
Autres dettes	2 858 144	2 858 144		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	51 073 149	34 694 270	15 029 293	1 349 586
RENVOIS				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 538 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 633 484			

FONDS COMMERCIAL :

		Fds de Commerce (Montauban)	434 820 €
Droit au bail (Montpellier)	53 357 €	Fds de Commerce (Paris)	370 397 €
Droit au bail (Bordeaux)	7 622 €	Fds de Commerce (Soissons)	154 527 €
Droit au bail (Narbonne)	30 490 €	Fds de Commerce (Sète)	15 245 €
Droit au bail (Montauban)	22 867 €	Fds de Commerce (Ariège)	691 701 €
Droit au bail (Agen)	15 245 €	Fds de commerce (Chambéry)	69 440 €
Droit au bail (Chambéry)	15 245 €	Fds de commerce (Tours)	118 910 €
Droit au bail (Amiens)	70 375 €	Fds de commerce (Lyon Cx)	991 948 €
Droit au bail (Toulon)	15 245 €	Fds de commerce (Amiens - Rouen)	834 366 €
Droit au bail (Pau)	5 685 €	Fds de commerce (Clermont Ferrand)	434 878 €
Droit au bail (Nantes)	76 225 €	Fds de commerce (Carcassonne)	442 073 €
Droit au bail (Mulhouse)	91 469 €	Fds de commerce (Oullins)	172 156 €
Droit au bail (Troyes)	15 000 €		
Droit au bail (Montélimar)	30 000 €		
Droit au bail (Strasbourg)	15 000 €		
Droit au bail (Besançon)	75 000 €		
Droit au bail (Portet sur garonne)	141 000 €		
Droit au bail (Niort)	29 500 €		
Droit au bail (Orange)	15 000 €		
Droit au bail (Evry)	50 000 €		
Droit au bail (Clermont)	197 402 €		
Total	971 727 €		4 730 461 €

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN :

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, Créances en effet comm.
ACTIF IMMOBILISE :			
- Participations		9 801 986	
- Créances rattachées		25 213	
ACTIF CIRCULANT :			
- Créances clients			
- Autres créances	351 959		
DETTES :			
- Emprunts, dettes financières			
- Dettes fournisseurs			
- Autres dettes	112 196	2 573 032	

Le montant de la location gérance entre Bastide le Confort Médical et Confortis s'élève à 3 445 000 €.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR :

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Clients - Factures à établir	2 867 138
Autres créances	457 134
Organismes sociaux à recevoir	0
RFA fournisseurs	3 064 286
PRODUITS A RECEVOIR	110 000
TOTAUX	6 498 558

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

	CHARGES	PRODUITS
Montant à la clôture	1 611 226	
Charges constatées d'avance	1 611 226	

DETAIL DES CHARGES A PAYER :

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETAB DE CREDIT	
Intérêts à payer sur emprunts	26 620
Intérêts courus à payer	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Fournisseurs, factures non parvenues	1 889 848
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Dettes provisionnées congés payés	1 882 598
Dettes provisionnées participation	
Personnel autres charges à payer	228 805
Organismes sociaux charges à payer sur CP	675 555
Organismes fiscaux charges à payer	426 241

Autres charges sociales à payer	98 957
AUTRES DETTES	
Divers - charges à payer	173 095
TOTAUX	5 401 719

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1- Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 340 580	0.45 €
2- Actions/parts sociales composant le capital social à la fin exercice	7 340 580	0.45 €

ACTIONS PROPRES :

Nombre titres au 30.06.2010		Acquisitions	Cessions	Nombre de titres au 30.06.2011
LIQUIDITES	9 453	100 429	101 576	8 306
RACHAT	0	123 498	106 687	16 811

Leur valeur de réalisation au 30 juin 2011 (contrat liquidités) est de 78 045 pour une valeur comptable de 78 907.
Aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

VARIATION CAPITAUX PROPRES :

	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010
Valeur brute au début de l'exercice	32 654 739	32 382 540
Augmentation de capital (hors incorporation de réserves)		
Augmentation de la prime d'émission		
Augmentation de la prime de fusion		
Dividendes distribués au titre de l'exercice précédent	800 252	
Autres répartition		439 995
Provisions réglementées	57 773	30 157
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	31 796 709	31 912 388
Résultat de l'exercice	6 453 846	742 351
Valeur à la fin de l'exercice	38 250 555	32 654 739

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET :

	EXPORT	FRANCE	TOTAL
Ventes	63 555	57 877 877	57 941 432
Prestations		48 226 409	48 226 409
Total	63 555	106 104 286	106 167 841

TRANSFERT DE CHARGES :

Nature des transferts	
Avantages en nature	823 873
Transfert charges	168 080

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS :

dont Entreprises liées

Nature des charges :		
- Dotations financières amortissements & provisions		
- Intérêts sur emprunts	538 167	
- Intérêts comptes courants	28 453	28 453
- Intérêts bancaires	12 876	
- Autres	2 274	
Total	581 770	28 453
Nature des produits :		
- Produits de participation	5 640 000	5 640 000
- Revenus des créances	8 826	
- Autres produits financiers	34 418	
Total	5 683 243	5 640 000

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Nature des charges :	
- Charges diverses	26 957
- Cession d'immobilisations	85 219
- Autres charges	886
- Dotations exceptionnelles amortissements et provisions	2 679
Total	115 741
Nature des produits :	
- Produits divers	
- Cession d'immobilisations	57 130
- Produits excep. Divers	60 987
Total	118 117

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	6 991 229	539 759	6 451 470
Résultat exceptionnel	2 375		2 375
Participation			
Résultat comptable	6 993 604	539 759	6 453 845

ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL PAR ECHEANCE :

n°	fin de contrat	engagement	-1 an (30.06.12)	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
1	19/11/2014	20/11/2009	2 940,00	6 860,00	0,00
2	19/11/2014	20/11/2009	2 940,00	6 860,00	0,00
3	31/08/2012	01/09/2009	2 484,00	414,00	0,00
4	31/07/2012	01/08/2009	1 968,00	164,01	0,00
			10 332,00	14 298,01	0,00

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN :

Nantissement des parts S.C.I. Bastide 2	152
---	-----

AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Obligations contractuelles	Montant Brut	A - 1 an	de 1 à 5 ans	A +5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissements de Crédit				
- Dettes financières				
- Retraitement Crédit Bail				
Contrat de Location Simple (Baux commerciaux et location véhicules)	9 718 925	4 962 515	4 756 410	0
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION :

Dans le cadre des procédures de formation, le groupe a intégré les principes de la loi de mai 2004 relative à la formation continue et a notamment informé les salariés quant à leurs droits individuels de formation.

Au 30 juin 2011, l'engagement total est de 46 551 heures.

Au titre de la portabilité du DIF, 7 397 heures sont totalisées.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

Néant

ENGAGEMENT OPTION RACHAT TITRES MEDIKEA :

Une promesse unilatérale d'achat existe, Bastide le confort médical s'est engagé à acquérir 35 % du capital social restant au plus tard le 31 décembre 2016. Réciproquement, les actionnaires minoritaires se sont engagés irrévocablement à céder leur participation à Bastide le confort médical et ce, le 31 décembre 2016 au plus tard.

Le prix de cession sera déterminé le jour de la levée de l'option.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA CHARGE FISCALE :

- Éléments entraînant une charge fiscale future : Néant
- Éléments entraînant un allègement de la charge fiscale future :

NATURE DES ELEMENTS	MONTANTS
Dettes provisionnées pour participation des salariés	
Contribution sociale de solidarité	84 576
Total	84 576

REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

(Article R 123-198 du Code du Commerce)

Guy Bastide, P.D.G. : 115 200 €

Vincent Bastide, D.G délégué : 169 697 €

Le total des sommes versées aux dix personnes les mieux rémunérées s'établit à 949 023 €.

EFFECTIF MOYEN - 2010/2011 :

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	113	1
Employés	788	0
Total	901	1

EFFECTIF MOYEN - 2009/2010 :

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	105	1
Employés	725	0
Total	830	1

SOCIETE CONSOLIDANTE :

La société BASTIDE est consolidée par la Société Investissement BASTIDE.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
	SAS CONFORTIS Bobigny	SAS BASTIDE FRANCHISE Caissargues	SAS AAZ SANTE Caissargues	SAS AERODOM Caissargues
	Ex. 1/7/10-30/6/11	Ex. 1/7/10-30/6/11	Ex. 1/7/10-30/6/11	Ex. 1/7/10-30/6/11
Capital	1 000 000	37 000	8 000	5 000
Capitaux propres autres que le capital	2 632 573	175 888	2 834 441	-800
Quote-part du capital détenu (en %)	100	100	100	100
Valeur comptable brute des titres détenus	3 584 340	37 000	5 683 200	5 000
Valeur comptable nette des titres détenus	3 584 340	37 000	5 683 200	5 000
Prêts et avances consentis et non remboursés	0	0	0	0
Créances rattachées				
Montant des cautions et avals donnés				
Chiffre affaires hors -taxes du dernier exercice	3 623 304	225 801	1 318 568	0
Résultat	2 290 755	65 629	275 067	-800
Dividendes encaissés au cours de l'exercice	0	0	0	0
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	Filiale (+ de 10 % du capital détenu)			
	S.C.I. BASTIDE 2 30 132 Caissargues Exercice 2010	S.C.I. BASTIDE 3 30 132 Caissargues Exercice 2010	S.C.I BASTIDE 4 30 132 Caissargues Exercice 2010	SAS MEDIKEA 30 132 Caissargues Ex.01/07/10-30/06/11
Capital	1 524	1 524	1 500	5 000
Capitaux propres autres que le capital	0	0	0	527 325
Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	10	10	10	65
Valeur comptable des titres détenus brute	152	152	150	489 696
Valeur comptable des titres détenus nette	152	152	150	489 696
Prêts et avances consentis et non remboursés	0	0	0	0

Montant des cautions et avals donnés	152	0	0	0
Chiffre affaires hors taxes	142 384	107 747	161 827	289 534
Résultat	-19 605	17 057	7 495	140 991
Dividendes encaissés au cours de l'exercice	0	0	0	150 000
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE :

Depuis le 1^{er} juillet 2009, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales, Confortis et Bastide Franchise.

INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES LIEES :

SOCIETE	OBJET	COMPTE	Charge/Produit
Confortis	Location-gérance	613210	3 444 999,96
	location Caen	613200	53 448.14
	Dépôt garantie	275000	13 250,00
	Intérêts bq	661500	25 636.12
Bastide Franchise	Intérêts bq	661500	1 942.68
S.I.B	prestations	622640	443 888.93
	Intérêts bq	661500	875.15

INFORMATIONS RELATIVES AUS PARTIES LIEES :

Il n'y a pas d'information à communiquer, les transactions effectuées n'ont pas un caractère significatif ; elles sont conclues aux conditions normales du marché.

II - COMPTES CONSOLIDES SA BASTIDE

I - BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2011

<u>ACTIF (en milliers d'euros)</u>	<u>au 30/06/2011</u>	<u>au 30/06/2010</u>
Autres Immobilisations incorporelles	2 451	1 272
Goodwill	13 531	9 827
Immobilisations corporelles	35 485	32 099
Actifs financiers non courants	1 852	1 778
Impôts différés		0
Total actifs non-courants	53 319	44 976
Stocks et en cours	15 151	14 935
Clients et comptes rattachés	15 845	15 975
Autres créances	5 865	5 129
Autres actifs courants	1 623	1 496
Equivalents de trésorerie	2 448	0
Trésorerie	2 145	977
Total actifs courants	43 077	38 512
Total des actifs destinés à être cédés	0	0
Total Actif	96 396	83 488

<u>PASSIF (en milliers d'euros)</u>	<u>au 30/06/2011</u>	<u>au 30/06/2010</u>
Capital	3 303	3 303
Primes liées au capital	9 336	9 336
Actions propres	-239	-175
Autres réserves	0	0
Résultats accumulés	28 628	26 765

Total capitaux propres, part du groupe	41 028	39 229
Total intérêts minoritaires	243	0
Total des capitaux propres	41 271	39 229
Emprunts et dettes financières (part à plus d'un an)	18 609	12 161
Avantages au personnel	132	71
Autres provisions	0	0
Impôts différés	557	344
Total passifs non-courants	19 298	12 576
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	10 506	7 346
Provisions (part à moins d'un an)	248	323
Fournisseurs et comptes rattachés	17 293	16 050
Autres dettes	7 780	7 964
Autres passifs courants		
Total passifs courants	35 827	31 683
Total passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	0	0
Total des passifs	55 125	44 259
Total Passif	96 396	83 488

II – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE(en milliers d'euros)

	du 01/07/2010 au 30/06/2011	du 01/07/2009 au 30/06/2010
Chiffre d'affaires	109 131	99 952
Autres produits	1 783	1 029
Achats consommés	-41 761	-38 917
Charges externes	-23 053	-19 957
Charges de personnel	-27 975	-24 308
Impôts et taxes	-1 025	-1 705

Dotation aux amortissements	-10 314	-9 643
Dépréciations	-88	-60
Autres charges	-144	-239
<hr/>		
Résultat opérationnel courant	6 554	6 152
Autres produits et charges opérationnels		
Résultat opérationnel	6 554	6 152
<hr/>		
Coût de l'endettement financier brut	-1 067	-1 110
<hr/>		
Coût de l'endettement financier net	-1 067	-1 110
Autres produits et charges financiers	52	25
Quote-part de résultat des mises en équivalence		0
<hr/>		
Résultat avant impôt sur le résultat	5 539	5 067
<hr/>		
Impôt sur le résultat	-2 309	-2 212
<hr/>		
Résultat des activités poursuivies	3 230	2 855
<hr/>		
Activités abandonnées		
Résultat des activités abandonnées	0	0
<hr/>		
Résultat de l'exercice	3 230	2 855
<hr/>		
Revenant		
aux actionnaires de la société	3 198	2 855
aux intérêts minoritaires	32	0
<hr/>		
Résultat par action (en €) (*)	0,44	0,39
Résultat dilué par action (en €) (*)	0,44	0,39

(*) calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant au 30/06/2011, soit : 7 340 580

III - AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (Retraitements des éléments passés en capitaux propres)

en milliers d'euros	30/06/2011	30/06/2010
Résultat net consolidé	3 230	2 854
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	0	0
Différences de conversion	0	0
Autres	0	0
Autres éléments du résultat global (passés en capitaux propres et nets d'impôts)	0	0
Résultat global consolidé (1)	3 230	2 854
dont résultat global part des minoritaires	32	0
dont résultat global part du groupe	3 198	2 854

- (1) Le total requis par IAS 1 révisée : « Résultat Global consolidé » regroupe les charges et produits comptabilisés directement en résultat de la période et ceux comptabilisés directement en capitaux propres.

(2)

IV – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves groupe			Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
				Réserves de conversion	Autres réserves	Total				
Situation au 30 juin 2009	3 303	9 336	-209	0	0	0	24 351	36 781	0	36 781
Autres éléments du résultat global passés en capitaux propres (1)								0		0
Résultat de la période							2 854	2 854		2 854
Résultat global consolidé	0	0	0	0	0	0	2 854	2 854	0	2 854
Dividendes versés							-440	-440		-440
Variation autocontrôle			34					34		34
Autres variations								0		0
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	34	0	0	0	-440	-406	0	-406
Situation au 30 juin 2010	3 303	9 336	-175	0	0	0	26 765	39 229	0	39 229
Autres éléments du résultat global passés en capitaux propres (1)								0		0
Résultat de la période							3 198	3 198	32	3 230
Résultat global consolidé	0	0	0	0	0	0	3 198	3 198	32	3 230
Dividendes versés							-800	-800		-800
Variations de périmètre								0	211	211
Variation autocontrôle			-64					-64		-64
Autres variations							-535	-535		-535
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	-64	0	0	0	-1 335	-1 399	211	-1 188
Situation au 30 juin 2011	3 303	9 336	-239	0	0	0	28 628	41 028	243	41 271

(1) Conformément aux dispositions de la norme IAS 1 révisée, les charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres sont détaillés dans le tableau « autres éléments du résultat global » présenté ci-avant.

V – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES(en milliers d'euros)

	du 01/07/2010 au 30/06/2011	du 01/07/2009 au 30/06/2010
Résultat net consolidé	3 230	2 855
Elimination des amortissements et provisions	10 467	8 373
Elimination des résultats de cessions d'immobilisations	86	47
Elimination des variations des impôts différés	-131	284
Elimination du retraitement des locations-financement	1 169	1 880
Elimination du retraitement de la cession de l'autocontrôle	0	0
Incidence de la variation du B.F.R.	-350	3 090
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	14 471	16 529
Incidence des variations de périmètre	-3 710	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-13 399	-9 790
Acquisition d'actifs financiers	-59	-241
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	57	62
Cession d'actifs financiers	0	59
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-17 111	-9 910
Augmentation de capital	0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-64	34
Emission d'emprunts	15 119	5 000
Remboursement d'emprunts	-6 200	-5 980
Dividendes versés	-800	-440
Redevances de locations financement versées	-1 371	-1 853
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 684	-3 239
Variation de la trésorerie	4 045	3 380
Trésorerie d'ouverture	-170	-3 550
Trésorerie de clôture	3 875	-170
Trésorerie brute	2 145	977
Equivalents de trésorerie	2 448	0
Découverts bancaires	-718	-1 147
Trésorerie de clôture	3 875	-170

Le montant de la trésorerie acquise lors des opérations de croissance externe du Groupe durant l'exercice s'élève à 2 968 K€. (développée en note 3.22 Variations de périmètre).

VI – ANNEXE

Le groupe Bastide Le Confort Médical commercialise une gamme complète de produits et de services pour une prise en charge globale des patients à domicile en matière de matériel (location et vente), d'assistance respiratoire et de perfusion-nutrition.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'union européenne et en application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen les présents états financiers couvrant la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 ont été établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2011.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 30 septembre 2011. Les méthodes comptables sont identiques à celles de l'exercice précédent, les nouvelles normes adoptées depuis n'ayant pas eu d'incidence significative.

Les normes ou interprétations publiées au 30 juin 2011 mais non encore entrées en vigueur n'ont pas été appliquées par anticipation. Elles ne devraient pas avoir de conséquences significatives sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations concernent plus particulièrement les éléments suivants :

- Dépréciation des goodwills : cf § 2.2 et 3.2
- Passifs éventuels : cf § 3.22.

Note 1 – Faits significatifs au 30 juin 2010

Afin d'accroître son développement, le Groupe Bastide a acquis le capital de entités suivantes au cours de l'exercice :

- A à Z Santé ;
- MEDIKEA, et sa filiale le Centre de Stomathérapie ;

Par ailleurs afin de renforcer son réseau Bastide le confort médical a acquis la totalité du capital social de la SARL NOVEM qui appartenait au réseau de franchise de Brive la Gaillarde (Corrèze).

Cette entité a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de Bastide le confort médical en juin 2011

Lors de cet exercice, le groupe a continué à faire face à un changement tarifaire qui a ralenti la progression de l'activité liée à l'assistance respiratoire.

Il convient de souligner que les autres métiers du groupe sont en croissance. Ainsi l'exercice progresse par rapport à l'exercice précédent.

Les mesures d'optimisation des coûts de l'entreprise ont permis d'absorber une partie des charges induites par la mise en place de pôles spécialisés au niveau de la prestation respiratoire, nutrition/perfusion et des collectivités.

L'entreprise a continué à déployer et renforcé sa force commerciale dans ces domaines en recrutant des collaborateurs commerciaux notamment dans des zones géographiques qui n'étaient pas encore couvertes.

L'investissement en dispositif médical a été soutenu par la prise de nouveaux marchés.

L'Agence de Seynod (Haute-Savoie), a été transférée en septembre 2011 à Gran Gevrier suite à un sinistre ayant affecté le local de l'agence. Celle-ci reste en zone périphérique d'Annecy.

Bastide le confort médical a créé la société AERODOM en mars 2011.

Note 2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1 – Principes de consolidation

Les comptes consolidés au 30 juin 2011 comprennent les états financiers de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et de ses filiales CONFORTIS, BASTIDE FRANCHISE, MEDIKEA, CENTRE DE STOMATHERAPIE, A à Z SANTE, AERODOM.

Les états financiers des filiales sont préparés pour le même exercice que la société mère en utilisant les mêmes méthodes comptables.

Celles-ci sont contrôlées de manière exclusive et consolidées par intégration globale. Cette méthode consiste à substituer au bilan à la juste valeur des titres de participation, la totalité des actifs et passifs des filiales et à incorporer dans le compte de résultat la totalité de leurs charges et produits en reconnaissant les droits des minoritaires dans les réserves et le résultat. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Toutes les opérations réciproques entre les trois sociétés et notamment celles donnant lieu à des marges ou des plus-values internes, ont été éliminées.

2.2 – Goodwill

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3R « Regroupement d'entreprises ». Les goodwill résultant de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des capitaux propres après évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le groupe peut opter, acquisition par acquisition, pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle en date de l'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les goodwill enregistrés résultent des regroupements d'entreprise opérés sur des filiales consolidées ainsi que des goodwill des sociétés acquises par BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et fusionnées.

Conformément à la norme IFRS 3R le goodwill identifié lors d'une acquisition est susceptible de connaître des modifications rétrospectives durant une période de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », ils ne sont pas amortis, mais sont testés au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur.

Pour les besoins de ces tests, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le groupe considère que chaque agence commerciale ou à défaut chaque filiale constitue une UGT, valorisée sur la base des flux nets de trésorerie prévisionnels. Certaines valeurs d'actifs correspondent à plusieurs UGT, la société n'ayant pas affecté, à l'époque du regroupement, une valeur à chaque agence. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT, ou d'un ensemble d'UGT, se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, la dépréciation correspondante est comptabilisée.

Les valeurs recouvrables des actifs pouvant conduire à identifier une dépréciation sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque.

Les hypothèses retenues en termes de variation de chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

2.3 – Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- des éléments amortissables, tels que : logiciels, droits d'exploitation, qui sont amortis sur 3 ans ;
- des bases clientèles qui sont amorties sur 10 ans ;
- des éléments non amortissables, droits au bail, qui font l'objet d'une évaluation régulière permettant, le cas échéant, la comptabilisation d'une dépréciation.

Les bases clientèles résultent de l'identification des actifs à la juste valeur des éléments acquis lors d'un regroupement d'entreprise. Elles sont estimées sur la base des flux différentiels futurs de trésorerie actualisés représentatifs de l'avantage économique attendu de cet actif au moment de l'acquisition. Leur dépréciation linéaire sur une durée de 10 ans est représentative de l'érosion naturelle dudit avantage économique, un test de dépréciation complémentaire utilisant des données prospectives pouvant amener à constater une dépréciation supplémentaire afin de ramener la valeur de l'actif à sa valeur d'utilité à la date de clôture.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges, hormis les dépenses liées au développement de la franchise Bastide Le Confort Médical qui ont été immobilisées, pour un montant de 150K€ au titre de l'exercice clos le 30/06/2008, et sont amorties sur 4 ans.

2.4 – Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et dépréciations comptabilisées et n'ont pas fait l'objet de réévaluations en juste valeur.

Principales durées d'utilisation retenues par type d'immobilisations :

- constructions	20 ans
- agencements des constructions	5 à 10 ans
- matériel et outillage	6 à 8 ans
- installations générales	5 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel et mobilier de bureau	5 ans

La durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective. Les dépréciations sont calculées selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation susmentionnées.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Contrats de location - financement

Le groupe applique les critères de la norme IAS 17. Ainsi, les contrats de location-financement qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur sont capitalisés et amortis sur les durées exposées ci-dessus. La dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée dans l'annexe.

Les locations simples sont comptabilisées en charges externes et présentées dans les engagements hors bilan.

2.5 - Autres Actifs financiers

Il s'agit principalement de prêts et de dépôts et cautionnements, ainsi que, très accessoirement, de titres de sociétés non consolidées. Ils sont présentés en actifs non courants.

Les prêts accordés, qui ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation de leur nominal, l'impact étant non significatif.

L'ensemble des autres actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un risque de perte de valeur.

2.6 – Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part du groupe.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations correspondantes sont comptabilisées.

2.7 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsqu'un risque de non-recouvrement existe, une dépréciation est pratiquée, basée sur l'ancienneté de la créance et sur la qualité du débiteur (tiers payant ou non).

2.8 – Autres débiteurs et autres actifs courants

Ils sont évalués à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations éventuelles tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.9 – Opérations en devises

Elles sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur en euros à la date du règlement. Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

2.10 – Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère détenues par elle-même sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

2.11 – Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Le poste provision est réparti en « provisions non courantes » et « provisions courantes ».

Les provisions non courantes comprennent les engagements envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière. L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements.

Cette provision correspond aux droits acquis par l'ensemble du personnel salarié selon la convention collective en vigueur. Elle est calculée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées conforme à la norme IAS 19. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- une rotation moyenne du personnel entre moyen et fort
- la table de mortalité de 2003
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50 % de l'indemnité de licenciement
- le taux de charges sociales de 36 %
- un taux d'actualisation de 4,21%
- les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat opérationnel à la clôture.

Les provisions courantes, liées au cycle normal d'exploitation du métier du groupe, comprennent pour l'essentiel les provisions pour restructuration, contentieux et risques divers. Ces risques sont appréciés en fonction de situations factuelles et ne devraient pas présenter d'incertitudes majeures susceptibles d'entraîner des ajustements significatifs lors des exercices ultérieurs.

2.12 – Impôts différés

Les impositions différées sont constituées, selon la méthode du report variable, pour les différences constatées entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf quand le passif d'impôt différé résulte de l'amortissement non déductible fiscalement d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable
- Pour les différences temporelles taxables à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- Pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Au bilan, le groupe compense les actifs et les passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts concernés, si ceux-ci relèvent d'une même autorité de taxation et si les dates d'échéance sont proches.

Les impositions différées sont présentées en actifs et passifs non courants.

Le groupe a considéré que la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12. Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat conduit à comptabiliser en contrepartie une dette d'impôt différée relative aux différences temporelles.

2.13 – Dettes financières

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

La part à plus d'un an figure en passif non courant.

2.14 – Autres Dettes et passifs courants

Les dettes courantes sont évaluées à leur valeur nominale représentative de la sortie de ressources attendue lors de l'exécution de l'obligation.

Les dettes résultant d'une obligation d'achat d'actions (dérivé financier) ont fait l'objet d'une évaluation et d'une présentation répondant aux normes IAS 32 et 39.

- L'estimation du montant actuel du dérivé est effectuée par application d'un modèle binomial permettant d'estimer le montant de la valeur actuelle de réalisation à la date de l'exercice. Ce modèle dont l'évaluation du sous-jacent découle des accords conclus entre cessionnaires et cédants repose sur des projections de résultats futurs dont l'évaluation a été effectuée de façon raisonnable et prudente.
- Le dérivé d'obligation d'achat fait l'objet d'un enregistrement en autres dettes en contrepartie des capitaux propres. L'exercice ultérieur de l'obligation d'achat affectera les intérêts des minoritaires, la différence éventuelle entre le prix versé et l'évaluation du dérivé lors de sa dernière estimation étant enregistré en capitaux propres.

2.15 – Compte de résultat

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits.

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui peuvent comprendre les coûts de restructuration, les pertes de valeur d'actifs (dont les goodwill) et les litiges et événements très inhabituels,
- des produits et charges financiers,
- des impôts sur les résultats (dont la CVAE).

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, augmenté de toutes les actions potentiellement dilutives.

2.16- Gestion des risques financiers

Le groupe a identifié les principaux risques financiers afférents à son activité :

- concernant les risques de crédit et de liquidité, le Groupe, notamment grâce à la qualité de son portefeuille clients, négocie annuellement, dans le cadre de son budget, l'ensemble de ses besoins à court et moyen terme. Compte tenu de la structure de son bilan et de l'échéance de ses dettes, le Groupe n'anticipe pas de problème de liquidités.
- concernant les risques de taux, le Groupe gère ses risques de taux à l'aide d'instruments dérivés (cf 3.9) et n'est en aucun cas en risque spéculatif.

Note 3 – Compléments d'informations relatifs aux états financiers

3.1 – Périmètre de consolidation

Sociétés	Siège social	Siret	% Contrôle	% d'intérêt
SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	305 635 039 001 94	Société Mère	Société Mère
SAS CONFORTIS	52 rue Bernard 93000 Bobigny	342 086 915 002 59	100%	100%
SAS BASTIDE FRANCHISE	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	498 615 640 000 14	100%	100%
A à Z Santé	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	450 367 297 000 22	100%	100%
MEDIKEA	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	522 530 104 000 28	65%	65%
CENTRE DE STOMATHERAPIE	157 Bd. De Suisse 31200 Toulouse	312 367 824 000 66	65%	65%

Ces sociétés sont de nationalité française et sont intégrées globalement.

3.2 – Goodwills

Tableau de variation	Nb agences	30/06/10	Accroissement	Diminution	30/06/11
Lhomme Rabier	1	320			320
Escande	1	331			331
Aerodom	2	710			710
Médical Chaubert	1	554			554
Médico Savoie	1	54			54
Hygiène Service	2	297			297
SPM	1	124			124
Sète	1	11			11
Médical Guiraud	2	472			472
Tours	1	95			95
Sésame	1	146			146
Confortis	17	5 937			5 937
Medical Home Santé	1	776			776
Novem	1		94		94
Centre Stomatherapie / Medikea	1		1 254		1 254
A à Z Santé	1		2 356		2 356
Total	35	9 827	3 704	0	13 531

Toutes les sociétés identifiées ont fait l'objet de fusion-absorption par la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL depuis leur acquisition à l'exception de :

- CONFORTIS ;
- A à Z Santé ;
- Centre de Stomathérapie et MEDIKEA.

Le Groupe a retenu la méthode d'évaluation et de comptabilisation du Goodwill complet lors des acquisitions de la société MEDIKEA et sa filiale Centre de Stomathérapie.

Hypothèse retenue pour le test de valeur :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2011</u>
Taux d'actualisation	10 %	12 %

3.3 – Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Tableau de variation	30/06/10	Acquisitions	Cessions	Périmètre	30/06/11
Logiciels	782	113	0	9	904
Frais de développement	150	0	0	0	150
Droits au bail	1 047	0	0	0	1 047
Honoraires baux commerciaux	218	0	0	0	218
Bases clientèle	0	0	0	1 200	1 200
En cours	0	0	0	0	0
Total	2 197	113	0	1 209	3 519

Amortissements / Provisions

Tableau de variation	30/06/10	Augmentation	Diminution	Périmètre	30/06/11
Logiciels	767	68	0	8	843
Frais de développement	105	35	0	0	140
Droits au bail	53	0	0	0	53
Bases clientèle	0	32	0	0	32
Honoraires baux commerciaux	0	0	0	0	0
Total	925	135	0	8	1 068

3.4 – Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Tableau de variation	30/06/10	Augmentation	Diminution	Périmètre	30/06/11
Terrain	70	0	0	0	70
<i>dont retraitement loc-financements</i>	70	0	0	0	70
Agencements,Aménagements,Inst.	11 469	636	0	57	12 162
<i>dont retraitement loc-financements</i>	200	0	0	0	200
Installations techniques et outillage	57 164	10 374	2 194	835	66 179
<i>dont retraitement loc-financements</i>	1 142	0	0	0	1 142
Autres immobilisations	5 773	2 276	1 260	20	6 809
<i>dont retraitement loc-financements</i>	3 364	2 144	1 163	0	4 345
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total	74 476	13 286	3 454	912	85 220

Amortissements / Provisions

Tableau de variation	30/06/10	Augmentation	Diminution	Périmètre	30/06/11
Agencements,Aménagements,Inst.	7 362	925	0	371	8 658
<i>dont retraitement loc-financements</i>	162	10	0	0	172
Installations techniques et outillage	31 168	8 012	2 088	80	37 172
<i>dont retraitement loc-financements</i>	1 044	62	0	0	1 106
Autres immobilisations	3 847	1 290	1 258	26	3 905
<i>dont retraitement loc-financements</i>	1 792	1 097	1 163	0	1 726
Total	42 377	10 227	3 346	477	49 735

3.5 – Autres Actifs financiers

Les autres actifs financiers non courants sont constitués des immobilisations financières suivantes :

	30/06/2011	30/06/2010
Titres de participation et créances rattachées	15	12
Prets divers	541	518
Dépôts de garantie	1 296	1 248
Valeurs nettes	1 852	1 778

3.6 – Etat des échéances des actifs courants

	30/06/2011	30/06/2010
Créances clients brutes	15 968	16 127
Dépréciation	-123	-152
Créances clients nettes	15 845	15 975
Créances fournisseurs	3 068	2 350
Créances sociales	214	122
Créances fiscales	1 231	1 887
Créances diverses	1 352	770
Autres créances	5 865	5 129
Autres actifs courants	1 623	1 496

La rubrique des autres actifs courants recouvre exclusivement les charges constatées d'avance.

Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an.

3.7–Capitaux propres

Le capital social est inchangé au 30 juin 2011 à 3.303.261 euros. Il est composé de 7.340.580 actions de 0,45 euros de valeur nominal.

Date	Nature de l'opération	Montant de l'opération (brut en €)	Primé d'émission (€)	Montant cumulé du capital (€)	Valeur nominale des actions	Nombre d'actions cumulées
01/07/2008				3 303 261	0,45	7 340 580
30/06/2009				3 303 261	0,45	7 340 580
30/06/2010				3 303 261	0,45	7 340 580

Le capital est détenu par le fondateur du groupe et sa famille à hauteur de 49,29% via la holding familiale Société d'Investissement Bastide, 3 722 580 actions étant en circulation sur l'Eurolist Compartiment C.

Afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres Bastide Le Confort Médical, un contrat de liquidité animé par Gilbert Duponta été mis en place au niveau de la société.

3.8– Actions d'autocontrôle

La société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL détient 25 117 de ses propres actions au 30 juin 2011, pour une valeur d'acquisition de 238 K€, soit une valeur unitaire de 9,48 euros.

Le cours de clôture de l'action au 30 juin 2011 s'élevait à 9,50 euros.

3.9 – Emprunts

Les dettes financières sont ventilées en passifs courants pour leur partie à moins d'un an et en passifs non courants pour le solde.

Courants (échéance à moins d'un an)

	30/06/2011	30/06/2010
Emprunts	8 455	5 454
Emprunts sur retraitement des locations financement	1 333	745
Concours bancaires	718	1 147
Total	10 506	7 346

Non courants (échéance à plus d'un an)

	30/06/2011	30/06/2010
Emprunts	17 198	11 945
Emprunts sur retraitement des locations financement	1 411	560
Total	18 609	12 505

Au 30 juin 2011, le capital restant dû sur les emprunts bancaires se répartit de la façon suivante :

- Taux Fixe : 66.54%
- Taux Variable Swapé : 16.46%
- Taux Variable capé : 11.78%
- Taux variable (Emprunt CT – de 1 an) : 5.22% (sur base Euribor 3 mois)

La part des emprunts à taux fixe a progressé passant de 55.08% à 66.54% au 30/06/2011.

Les emprunts souscrits ne comportent pas de clause de covenant bancaire.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles résiduelles sur l'endettement financier net :

Échéances en K€	Total	Avant le 30 juin 2012	Avant le 30 juin 2013	Avant le 30 juin 2014	Avant le 30 juin 2015	Avant le 30 juin 2016	Au-delà de juin 2016
Emprunts	25 653	8 455	5 822	5 061	3 324	1 472	1 519
Emprunts (retraitement loc-Financements)	2 744	1 333	1 036	375			
Découverts bancaires	718	718					
Total dettes financières	29 115	10 506	6 858	5 436	3 324	1 472	1 519
Disponibilités et équivalents	4 530	4 530					
Endettement net	24 585	5 976	6 858	5 436	3 324	1 472	1 519

3.10 – Provisions pour risques et charges

Les provisions sont ventilées en passifs courants et passifs non courants.

	30/06/10	Dotations	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Périmètre	30/06/11
Passifs non courants -Indemnités fin de carrière	69	35			28	132
Passifs courants -Contentieux divers	323	24	99			248
Total	392	59	99	0	28	380

Le poste des passifs courants concerne pour 225 K€ une provision pour redressement fiscal (cf 3.22).

3.11 – Provisions pour dépréciations d'actifs

	30/06/10	Dotations	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Périmètre	30/06/11
Autres immobilisations financières	2		2			0
Stocks marchandises	33	24	14		10	53
Créances clients	152	4	34		1	123
Total	187	28	50	0	11	176

3.12 –Etat des échéances des autres passifs courants

	30/06/2011	30/06/2010
Dettes fournisseurs	17 293	16 050
Dettes sociales	3 904	3 829
Dettes fiscales	3 147	3 871
Dettes diverses	729	264
Autres dettes	7 780	7 964
Autres passifs courants	0	0

Cette dernière rubrique recouvre les produits constatés d'avance ainsi que les dettes relatives à la comptabilisation des dérivés. Toutes ces dettes sont à échéance à moins d'un an à l'exception du dérivé relatif à l'obligation d'achat des titres MEDIKEA / CENTRE DE STOMATHERAPIE figurant pour 456 K€ dans le poste des autres dettes et dont l'exercice est possible à tout moment à l'initiative du cédant ou de l'acquéreur jusqu'en 2016.

3.13– Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est presque exclusivement réalisé en France. Il est net des remises accordées.

	du 01/07/10 au 30/06/11	du 01/07/09 au 30/06/10
Ventes	60 845	55 313
<i>dont export</i>	154	200
Prestations	48 286	44 639
Total	109 131	99 952

La ventilation par secteur opérationnel est la suivante :

	du 01/07/10 au 30/06/11	du 01/07/09 au 30/06/10
Respiratoire	17 868	16 956
Nutrition-Perfusion	21 869	17 060
M A D	69 394	65 929
Divers		7
Total	109 131	99 952

3.14- Autres produits

	30/06/2011	30/06/2010
Reprises sur provisions	147	47
Transfert de charges	1 185	487
Divers	451	495
Total	1 783	1 029

3.15 - Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut se répartit en :

	30/06/2011	30/06/2010
Intérêts sur emprunts	531	530
Intérêts sur location financement	522	504
Divers	14	76
Total	1 067	1 110

3.16 – Charges d'impôts

Les impôts sur les résultats se répartissent en :

	30/06/2011	30/06/2010
Impôts exigibles	2 432	1 674
Impôts différés	-123	538
Total	2 309	2 212

Preuve d'impôts

	30/06/2011	30/06/2010
Résultat avant impôt	5 539	5 067
Taux d'impôt	34,33%	34,33%
Impôt théorique	1 902	1 740
Différences permanentes	46	43
Utilisation de déficits reportables	0	0
Incidence de la CVAE	635	250
Incidence d'impôt différé CVAE	-62	280
Divers	-212	-101
Impôt effectif	2 309	2 212

Evolution des impôts différés au bilan consolidé :

	30/06/2011	30/06/2010
Impôt différé actif	0	0
Impôt différé passif	557	344
<i>dont CVAE</i>	<i>214</i>	<i>280</i>

3.17 – Rémunération des mandataires sociaux

Le total des rémunérations versées directement ou indirectement aux mandataires sociaux s'établit à 284 K€ au titre de la période close le 30 juin 2011 ; il s'établissait à 276 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2010.

Aucun avantage postérieur à l'emploi, indemnité de départ ou de fin de contrat, autre avantage à long terme ou paiement en actions, n'a été consenti ou pris en charge sur les exercices 2009, 2010 et 2011.

3.18 – Effectifs

	30/06/2011	30/06/2010
Cadres	113	105
Employés	788	725
Total	901	830

3.19– Engagements financiers hors bilan

Obligations contractuelles	Montant brut	A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + 5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissement de Crédit	5 328	710	3 097	1 522
- Dettes financières				
- Ret. Loc-Financements				
Contrats de location simple (baux commerciaux)	9 719	4 963	4 756	
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				

3.20– Secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 concernant les secteurs opérationnels, remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle, impose de présenter une information issue des reporting internes.

De ce fait, le Groupe diffuse une information, présentée en note 3. 13 en phase avec les reporting internes qui détaille le chiffre d'affaires par nature et activités. L'analyse des agrégats de rentabilité (tel que résultat opérationnel courant et résultat opérationnel) est réalisée globalement.

En outre, l'information au plan géographique n'est pas représentative.

3.21– Information sur les parties liées

Les transactions entre la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et ses filiales CONFORTIS, BASTIDE FRANCHISE, Centre de Stomathérapie, A à Z Santé, MEDIKEA et AERODOM ont été éliminées en consolidation et ne sont donc pas présentées dans cette note. Les transactions avec les parties liées concernent les opérations réalisées avec des sociétés contrôlées par les dirigeants de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL.

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
SCI BASTIDE 1 loyers magasin Valence	69	71
SCI BASTIDE 2 loyers siège social 1	130	130
SCI BASTIDE 3 loyers siège social 2	101	101
SCI BASTIDE 4 loyers magasin Nîmes	144	143
SCI BASTIDE Gallargues loyers plateforme logistique	330	330
SCI BASTIDE Orange - Locaux Orange	144	
SCI BASTIDE VILLABE - Locaux Villabé	24	
SA SIB Société mère de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL redevances holding	444	389

3.22 – Passifs éventuels

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont il a accepté une partie des redressements. Il conteste une autre partie du redressement qui porte sur la taxe sur la valeur ajoutée. Compte tenu de la contestation formulée par le groupe après avoir recueilli l'avis de son conseil spécialisé, aucune provision n'est comptabilisée à ce titre. Afin de figer les intérêts de retard, le principal fait l'objet d'un paiement échelonné sur 18 mois. A la clôture, le montant comptabilisé à ce titre parmi les créances fiscales s'élève à 716 K€.

3.23 – Informations relatives à l’effet au bilan de la variation du périmètre et incidence sur les agrégats de résultat

	TOTAL	MEDIKEA	CENTRE DE STOMATHERAPIE	A à Z Santé
Chiffre d'affaires	2 902	195	2568	139
Résultat Net	333	106	136	91

Les sociétés concernées ont été intégrées dans le périmètre aux dates suivantes :

- MEDIKEA : 30 septembre 2010
- CENTRE DE STOMATHERAPIE : 30 septembre 2010
- A à Z Santé : 30 avril 2011

Leurs résultats ont été intégrés, conformément aux méthodes exposées dans la première partie de ce document depuis leur date d'intégration jusqu'à la date de clôture des présents états financiers.

Effets au bilan de la variation du périmètre lors de la prise de participation :

A à Z Santé	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif net immobilisé	377	3 545
Goodwill	0	2 356
Immobilisations corporelles	332	332
Immobilisations incorporelles	45	857
Besoin en fonds de roulement	-251	90
Endettement net	-2 228	-2 228
Coût du regroupement		5 683

MEDIKEA / Centre de Stomathérapie	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif net immobilisé	11	1 609
Goodwill	0	1 254
Immobilisations corporelles	11	11
Immobilisations incorporelles	0	344
Besoin en fonds de roulement	552	682
Endettement net	251	226
Part des minoritaires		211
Coût du regroupement		490

NOVEM	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif net immobilisé	11	186
Goodwill	0	94
Immobilisations corporelles	11	92
Immobilisations incorporelles	0	0
Besoin en fonds de roulement	34	65
Endettement net	121	121
Coût du regroupement		0

3.24 – Evènements postérieurs à la clôture

La société a acquis 51.3% de la société AB2M, spécialisée dans la fourniture de solutions de stomathérapie et d'auto-sondage urinaire, postérieurement à la date de clôture.

III. — Le rapport de gestion.

PREMIERE PARTIE : **RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2011**

I - ACTIVITÉ ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE ÉCOULE

1.1 - Comptes sociaux Bastide, le Confort Médical

Notre chiffre d'affaires a progressé au cours des trois derniers exercices comme suit :

- 96.455.449 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2009,
- 99.702.619 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2010,
- 106.167.841 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2011,

soit une augmentation de 6,48 % sur les 12 derniers mois.

Le chiffre d'affaires moyen mensuel s'établit respectivement à 8 847 320 € contre 8 308 551 € pour l'exercice clos le 30 juin 2010.

L'activité de location a progressé de 8,53 %, l'activité de vente de 4,84 %. La location représente 45,42 % du Chiffre d'affaires hors taxes, et les ventes 54,57 %.

L'activité tiers payant représente 44,98 % du chiffre d'affaires hors taxes, et les ventes, 55,02%.

Le coefficient de marge brute est passé de 61,18 % pour l'exercice clos le 30 juin 2010 à 62,49 % pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

Le résultat d'exploitation est en progression, il était de 1 847 571 € pour l'exercice clos le 30 juin 2010, il est de 1 889 756 € pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

La charge financière est en baisse de 8,38 % passant de 635 005 € pour l'exercice clos le 30 juin 2010 à 581 770 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

Les produits financiers s'élèvent à 5 683 243 €.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat positif de 2 375 €.

Aucune participation n'est due au titre de cet exercice.

Pour cet exercice, il ressort un montant de charges de 85 617 € au titre des dépenses visées par l'article 39-4 du code général des impôts.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 539 759 € pour l'exercice contre 469 230 € pour l'exercice précédent, c'est un bénéfice net de 6 453 846 € qui a été réalisé pour l'exercice clos au 30 juin 2011, contre 742 351 € pour l'exercice précédent.

1.2 - Situation de la SASU CONFORTIS :

La S.A. Bastide le Confort Médical détient 100% du capital social de cette société.

Depuis avril 2006, la société a développé une activité d'exportation de vente de dispositifs médicaux. Elle a développé également une activité à l'importation d'achat de dispositifs médicaux.

A ce titre, il avait été conclu une convention de vente et d'achat de dispositifs médicaux avec la société Bastide le Confort Médical.

Le chiffre d'affaires de cet exercice s'établit à 3 623 304 € H.T.

Il est constitué par :

- La location gérance pour 3 444 999 € H.T.
- La vente de marchandises pour 0 € H.T.
- Les ventes à l'export 124 856 € H.T.
- Location du local commercial (Caen) 53 448 € HT

Pour rappel, voici le chiffre d'affaires des trois derniers exercices

- 4 559 219 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2008,
- 3 846 513 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2009,
- 3 586 592 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2010.

Les facturations de location gérance et de prestations inter-groupe s'élèvent à 3 444 999 € H.T. sur cet exercice. Ce chiffre est identique à celui de l'exercice précédent.

Les ventes s'élèvent à 124 856 € H.T. dont l'intégralité à l'exportation. Pour l'exercice précédent, les ventes de marchandises s'étaient élevées à 106 239 € H.T., le tout à l'exportation.

Son résultat d'exploitation était de 3 485 981 € pour l'exercice clos au 30 juin 2010, il atteint 3 429 837 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

Les charges financières ont représenté 152 € pour l'exercice clos au 30 juin 2010. Elles sont d'un montant de 31 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat nul comme pour l'exercice précédent.

Cette filiale a réalisé pour l'exercice clos au 30 juin 2011 un bénéfice net de 2 290 755 €, contre 2 329 932 € pour l'exercice précédent.

Le contrat de location gérance existant s'est poursuivi entre la société Confortis et Bastide le confort médical.

La société est propriétaire d'un local situé à Saint Contest (Manche) au Clos Barbey d'une surface de 1.070 m² sur un terrain de 2.689 m². Ce local est donné à bail commercial à la SA Bastide le confort médical depuis le 1^{er} novembre 2009.

1.3 – Situation de la SASU BASTIDE FRANCHISE

La S.A. Bastide le confort médical détient 100% du capital social de cette société.

Son chiffre d'affaires pour cet exercice a été de 225 801 € HT contre 202 819 € HT pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est de 96 500 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011 contre un bénéfice de 89 433 € pour l'exercice clos le 30 juin 2010.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 32 814 € pour l'exercice, c'est un résultat bénéficiaire de 65 629 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011 contre un bénéfice de 68 637 € pour l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice, une nouvelle Franchise a ouvert à Blois (avril 2011).

La franchise de Brive la Gaillarde a rejoint le réseau intégré en avril 2011.

La franchise de Rochefort a, quant à elle, quitté le réseau du Franchiseur en accord avec ce dernier.

1.4 – Situation de la SAS MEDIKEA

La société Bastide le confort médical a acquis en octobre 2010, 65 % du capital de la SAS MEDIKEA. Cette société a développé son activité, à travers sa filiale détenue à 100%, la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE qui dispose d'une agence à Toulouse, (transférée en mai 2011 du 85, allée Charles de Fitte au 157 rue des Suisses).

Ce partenariat vise à renforcer les activités du groupe dans le domaine de la stomathérapie en région Midi Pyrénées.

Le groupe Bastide entend développer cette activité au niveau national.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 289 534 € H.T.

Il est constitué par :

- La vente de marchandises pour 111 669 € H.T.
- Les prestations de services 177 865 € H.T.

Pour rappel, le chiffre d'affaires est celui réalisé sur la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011 (harmonisation des exercices comptables et fiscaux du groupe).

Son résultat d'exploitation est de 59.794 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

Le résultat financier s'élève à 129 777 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat déficitaire de 2 260 €.

Cette filiale a réalisé pour l'exercice clos au 30 juin 2011 un bénéfice net de 140 991 €.

Sa filiale détenue à 100%, la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE a, quant à elle, réalisé un chiffre d'affaires pour cet exercice de 1 735 109 € HT. Il concerne une activité de six mois, du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011.

Le résultat d'exploitation est de 149 284 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 50 684 € pour l'exercice, la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE a réalisé un résultat bénéficiaire de 103 719 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

1.5 – Situation de la SASU A à Z SANTE

Afin de renforcer sa présence dans la région Nord Pas de Calais, Bastide le confort médical a acquis en mai 2011, la totalité du capital social de la SAS A à Z SANTE.

Cette société a développé son activité dans le domaine de l'assistance respiratoire et dispose d'une agence à Dunkerque (Nord).

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 1 318 568 € H.T.

Pour rappel, le chiffre d'affaires est celui réalisé sur la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 juin 2011.

Le résultat d'exploitation est de 359 807 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

Le résultat financier s'élève à 14 173 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat bénéficiaire de 31 614 €.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 130 527 € pour l'exercice, c'est un résultat bénéficiaire de 275 067 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

1.6 - Situation de la SASU AERODOM

La société AERODOM a été créée en février 2011.

Son capital social est détenu en totalité par Bastide le confort médical

Cette société est susceptible d'accueillir à terme de nouvelles activités créées par le Groupe Bastide le confort médical. Elle n'a pas, pour le moment, développé d'activité.

Son chiffre d'affaires est donc nul au 30 juin 2011.

Le résultat d'exploitation est de – 800 € pour l'exercice clos au 30 juin 2011.

L'exercice se solde par un déficit de 800 € au 30 juin 2011.

1.7 - Situation de la S.C.I. Bastide 2:

Cette société créée le 1er Avril 1997 a pour objet la location d'un bâtiment situé à Caissargues, qui abrite actuellement le siège social de la SA Bastide le confort médical.

La S.A. Bastide le confort médical détient 10% du capital social de cette société.

Le loyer s'élève à 142 449 € HTVA pour l'année 2010, et l'exercice se solde par un bénéfice de 93 190 €.

La SCI BASTIDE 2 a décidé de lever l'option du contrat de crédit bail en vue d'acquérir un terrain et un bâtiment situé à Caissargues (Gard) qui accueille une partie du siège social de la société.

Elle est devenue propriétaire de ce bien immobilier depuis le 30 décembre 2009.

Ce local était précédemment donné à bail commercial à la SA Bastide le confort médical et ce bail commercial s'est poursuivi.

1.8 - Situation de la S.C.I. Bastide 3 :

La S.A. Bastide le confort médical détient 10% du capital social de cette société.

Cette société créée le 16 juin 2000 a pour objet la location d'un bâtiment situé à Caissargues, contigu au premier bâtiment, siège social de la SA Bastide le confort médical.

Le loyer s'élève à 107 782 € HTVA pour l'année 2010, et l'exercice se solde par un bénéfice de 16 551 €.

1.9 – Situation de la S.C.I. Bastide 4

La S.A. Bastide le confort médical détient 10% du capital social de cette société.

Cette société créée le 28 juillet 2004 a pour objet la location d'un bâtiment situé à Nîmes, accueillant l'agence nîmoise de la SA Bastide le confort médical.

Le loyer s'élève à 162 607 € HTVA pour l'année 2010, et l'exercice se solde par un bénéfice de 11 141 €.

1.10 Comptes consolidés de la SA Bastide le confort médical :

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des bilans de la SA Bastide le confort médical, de la SASU CONFORTIS, de la SASU BASTIDE FRANCHISE, de la SASU AERODOM, ainsi que les filiales, la SAS MEDIKEA, sa fille la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE, et la SASU A à Z SANTE.

Les sociétés ont été consolidées par intégration globale, les parts minoritaires ont été distinguées.

Le chiffre d'affaires consolidé est de :

- 96 793 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2009,
- 99 952 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2010,
- 109 131 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2011,

soit 9,18 % de progression sur le dernier exercice.

Le coefficient de marge brute est passé de 61,06 % pour l'exercice clos le 30 juin 2010 à 61,70 % pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel s'élève à 6.554 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2011 contre 6.152 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2010.

Le résultat financier passe de (1.085) k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2010 à (1.015) k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

Compte tenu de l'impôt sur le résultat d'un montant de 2.309 k€, il ressort un bénéfice net de 3.230 k€ (dont 3.198 k€ de part groupe) pour l'exercice clos le 30 juin 2011 contre 2.855 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2010.

II - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

Afin d'accroître son développement, le Groupe Bastide a acquis le capital social de plusieurs entités au cours de l'exercice.

Ces acquisitions sont explicitées ci-dessus.

Afin de renforcer son réseau Bastide le confort médical a acquis en avril 2011 la totalité du capital social de la SARL NOVEM qui appartenait au réseau de franchise de Brive la Gaillarde (Corrèze). Cette entité a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de Bastide le confort médical en juin 2011.

Lors de cet exercice, le groupe a continué à faire face à un changement tarifaire qui a ralenti la progression de l'activité liée à l'assistance respiratoire.

Il convient de souligner que les autres métiers du groupe sont en croissance. Ainsi l'exercice progresse par rapport à l'exercice précédent.

Les mesures d'optimisation des coûts de l'entreprise ont permis d'absorber une partie des charges induites par la mise en place de pôles spécialisés au niveau de la prestation respiratoire, nutrition/perfusion et des collectivités.

L'entreprise a continué à déployer et à renforcer sa force commerciale dans ces domaines en recrutant des collaborateurs commerciaux notamment dans des zones géographiques qui n'étaient pas encore couvertes.

L'investissement en dispositif médical a été soutenu par la prise de nouveaux marchés.

L'Agence de Seynod (Haute-Savoie), a été transférée en septembre 2011 à Gran Gevrier suite à un sinistre ayant affecté le local de l'agence. Celle-ci reste en zone périphérique d'Annecy.

Bastide le confort médical a créée la société AERODOM (cf. ci-dessus) en mars 2011.

III - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET ÉVOLUTION PREVISIBLE

3.1 : le réseau

Le Groupe entend poursuivre le développement et la croissance connu au cours de l'exercice clos.

Concernant le réseau de Franchise, des dossiers de candidatures sont à l'étude et pourraient donner lieu à l'ouverture de nouveaux sites en franchise au cours de l'exercice clos au 30 juin 2012.

3.2 : L'activité

Le groupe Bastide Le Confort Médical entend poursuivre son développement pour l'exercice ouvert depuis le 1^{er} juillet 2011.

Les priorités de la société sur l'exercice ouvert depuis le 1^{er} juillet 2011 sont de poursuivre notamment l'amélioration de la rentabilité, l'adaptation des coûts pour la division collectivités, l'optimisation globale de la marge brute, et la gestion centralisée des stocks. Ces mesures avaient été engagées au cours de l'exercice précédent.

Par ailleurs, fort d'un réseau en propre constitué aujourd'hui de 79 points de vente en France, le groupe ne prévoit pas d'ouverture de nouvelles agences sur cet exercice, et axe son développement sur la prise de parts de marché en prestation de services.

Les ouvertures de franchises se poursuivront en revanche sur un rythme rapide avec une dizaine de nouveaux projets en cours.

IV - RACHAT D' ACTIONS AU COURS DE L' EXERCICE ECOULE (article L225-209 du code de Commerce)

L'Assemblée Générale Ordinaire du 07 décembre 2010 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois à acheter des actions ordinaires de la société conformément aux dispositions prévues par les articles L225-209 et suivants du code de Commerce, en vue notamment :

- d'assurer l'animation du titre dans le cadre du contrat de liquidité conforme à la Charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- de consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et de ses filiales aux conditions prévues par la loi ;
- de remettre les titres en paiement ou en échange dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions peuvent être effectués par tous moyens, en particulier par interventions sur le marché ou hors marché, par transactions sur blocs de titres ou par l'utilisation d'instruments dérivés.

Les actions peuvent faire l'objet de prêt conformément aux dispositions des articles L432-6 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Lors de l'assemblée générale du 07 décembre 2010, il avait été voté que le prix d'achat ne devait pas excéder 50 (cinquante) euros par action ordinaire. Aucun minimum n'a été retenu car il s'agit d'une simple faculté.

Les opérations réalisées par la société sur ses propres titres entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011 sont explicitées ci-dessous.

Du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, la société a acheté 93.615 actions au cours moyen de 9,04 euros et a vendu 94.762 actions au cours moyen de 9,05 euros.

Au 1^{er} juillet 2011, la société détenait donc 8.306 actions, soit 0,113 % du capital social.

Au titre du contrat de rachat, la société a procédé à l'achat de 123.498 titres au cours moyen pondéré de 9,17 €. Au 30 juin 2011, la société détenait 16.811 titres soit 0,229 % du capital social.

Pour rappel, le montant de la valeur nominale des actions est de 0,45 euros.

V - TABLEAU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le tableau des résultats financiers qui est joint au présent rapport vous permet, comme habituellement, une perception globale de l'évolution de la société sur plusieurs exercices.

VI - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil décide de proposer à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice, soit 6.453.846 €, de la manière suivante :

- 5.352.759 € en autres réserves
- la somme de 1.101.087 € à titre de distribution de dividende par prélèvement des autres réserves, soit 0,15 € de dividende par action, brut hors prélèvement sociaux; ce dernier est éligible à la réfaction de 40 % et au prélèvement libératoire forfaitaire applicable aux personnes physiques domiciliées en France.

Nous vous rappelons conformément à l'article 243 Bis du C.G.I, que la société a distribué :

- un dividende de 1.101.087 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008,
- un dividende de 440.434,80 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009,
- un dividende de 807.463,80 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2010,

VII - INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT:

7.1 INVESTISSEMENTS:

Bastide, le Confort Médical:	acquisitions	fusions	cession Mise au rebut Transferts
- Immobilisations incorporelles	217 230	0	0
- Immobilisations corporelles	11 201 272	0	2 291 363
- Immobilisations financières	8 208 858	0	1 726 981
TOTAL	19 627 361	0	4 018 345

7.2 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'équipe de Direction est à la recherche permanente de nouveaux produits et techniques en participant à de nombreux congrès et salons aussi bien nationaux qu'internationaux. Elle participe également à l'évolution de la profession, avec le syndicat, de façon à obtenir le statut de Profession de santé.

Les dépenses afférentes à la recherche et au développement ne sont pas activées et ne sont pas d'un montant significatif.

La société est certifiée ISO 9001 EN NF ISO 13485 pour l'ensemble de ses activités de vente et de location de matériel médical.

VIII - ENDETTEMENT

8.1 – les comptes sociaux

Le ratio endettement sur capitaux propres est de 62,82 %, compte tenu d'un montant de capitaux propres de 38.250.555 € et d'un montant d'endettement net de 24.029.346 €.

8.2 – les comptes consolidés

Le ratio endettement sur capitaux propres est de 59,56 % compte tenu d'un montant de capitaux propres de 41.271 K € et d'un montant d'endettement net de 24.585 K€.

IX – INFORMATIONS RELATIVES AU DELAI DE REGLEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du code de commerce issues de la Loi n°2008-776 du 04 août 2008, il est désormais obligatoire de présenter une information relative aux délais de paiement des fournisseurs.

Un comparatif entre cet exercice et l'exercice précédent est présenté.

Voici la décomposition du solde des dettes fournisseurs (inclus dettes effet à payer) au 30 juin 2011.

échéances	Dettes 30 juin 2011	Dettes 30 juin 2010
0 A 30J.	6 783 475 €	14 429 917 €
31 A 60J.	4 909 719 €	33 545 €
A + 61J.	2 634 910 €	-160 329 €
TOTAL	14 328 104 €	14 303 133 €

X - PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

La société Bastide le Confort Médical a pris des participations ou contrôle au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011.

D'une part, elle a pris, le 27 octobre 2010, 65 % du contrôle du capital social de la SAS MEDIKEA qui détient 100% de la SASU CENTRE DE STOMATHERAPIE.

D'autre part, la SA Bastide le confort médical a pris le contrôle de 100 % du capital social de la SARL NOVEM en date du 15 avril 2011.

Enfin, la SA Bastide le confort médical a pris le contrôle de 100 % du capital social de la SAS A à Z Santé en date du 31 mai 2011.

Il a été conclu un pacte de stabilité le 1^{er} août 2005 entre les actionnaires suivants : Société d'Investissement Bastide, Guy Bastide, Brigitte Bastide, Marielle Miller, Vincent Bastide, Philippe Bastide en vue de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code Général des Impôts.

XI - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES:

	Actions	Droits de Votes
Plus de 90 %	X	X
de 66.66 % à 90 %	X	X
de 50% à 66.66 %	X	SIB
de 33.33 à 50%	SIB	X
de 25 à 33.33 %	X	X
de 20 à 25 %	X	X
de 15 à 20 %	X	X
de 10 à 15 %	X	X
de 5 à 10 %	LAZARD Frères gestion SAS	X

XII – LES MANDATAIRES SOCIAUX :

12.1 - Liste des mandats :

Voir liste en annexe 1

12.2 - Rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires sociaux se fait par la société Mère, la Société d'Investissement Bastide à travers une convention de prestation entre la société Mère et la SA Bastide, le Confort Médical.

Salaires bruts annuels 2010/2011 en euros	Total	fixe	variable	avantage	Attribution de titres	Jetons de présence
Guy Bastide	115 200	115 200	0	0	X	X
Vincent Bastide	169 697	118 800	177	720		X
Brigitte Bastide	X	X	X	X	X	X
Philippe Bastide	X	X	X	X	X	X

La société n'a pris aucun engagement financier pour le compte des mandataires sociaux.

12.3 - Opérations sur titre réalisées par les dirigeants

Aucune opération sur titre par les mandataires sociaux n'a été réalisée au cours de l'exercice, hormis l'achat de 4.855 actions le 10 septembre 2010 par Monsieur Vincent BASTIDE.

XIII - ACTIONNARIAT SALARIE

Le montant du capital social détenu au titre de la participation au 30 juin 2011 est de 37.210 actions soit 0,5 % du capital social.

Il est rappelé que les dispositions de l'alinéa 2 de l'article L.225-129-6 du Code de commerce prévoient la convocation, tous les trois ans, d'une assemblée Générale Extraordinaire appelée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la société si les actions détenues par les salariés de la société et de celles qui lui sont liés représentant moins de 3% du capital.

Cette dernière consultation a eu lieu lors de l'assemblée générale du 11 décembre 2009.

XIV - INFORMATIONS SOCIALES:

	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011	Ecart
Effectif total	829	901	+ 72
CDI	772	857	+ 86
CDD	58	44	- 14

Organisation du temps de travail

Accord ARTT

- 39 heures pour les cadres avec 10 jours d'ARTT
- 39 heures pour les commerciaux avec 23 jours d'ARTT
- 35 heures hebdomadaires pour les autres catégories de personnel

Salariés à temps partiel

57 salariés au 30/06/2011

Absentéisme

Du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 :

- Accidents de trajet : ----- 7
- Accidents de travail : ----- 58
- Congés maternité : ----- 31
- Congés sans solde : ----- 38
- Evènements familiaux : ----- 94
- Congés paternité : ----- 34
- Grossesses pathologiques : ----- 29
- Maladies : ----- 504

Les rémunérations et leur évolution

La masse salariale à la clôture de l'exercice au 30 juin 2011 a évolué 12,75% avant retraitement de S.I.B. Dans le même temps, l'effectif de la société a connu une croissance de 8,69 %.

L'application des dispositions du titre IV du livre IV du Code du Travail

La société a conclu un accord de participation et un Plan d'Epargne Entreprise. Aucune participation n'est due au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le principe d'égalité homme-femme, au sein de la société, trouve son entière application. Aucune discrimination sur la base de ce principe n'est à noter au sein de la société.

L'effectif de la société est majoritairement féminin (52,6 %).

Les conditions d'hygiène et de sécurité

Afin de faciliter la démarche de prévention des risques dans l'entreprise, celle-ci a élaboré un document unique qui a pour objectif de définir, d'évaluer et d'analyser les risques auxquels les collaborateurs sont ou pourraient être exposés dans le cadre de leur travail. L'entreprise a mis en place également une politique de prévention des accidents du travail avec une formation gestes et postures pour le personnel exposé au port de charges lourdes. Enfin, il existe un comité d'hygiène et de sécurité qui se réunit trimestriellement afin d'effectuer un suivi des accidents du travail, de leur nombre, de leur nature, d'en analyser les causes et d'en diminuer la fréquence.

L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

6 salariés sont des salariés handicapés.

Evolution des effectifs

Par son activité de prestation de service, les effectifs de l'entreprise sont plus élevés que dans d'autres secteurs (vente, production).

Les effectifs de l'entreprise sont passés de 829 (soit 804 équivalents temps plein) au 30 juin 2010 à 901 (soit 877 équivalents temps plein) au 30 juin 2011, ce qui correspond à un effectif moyen sur l'exercice clos au 30 juin 2011 de 872 personnes (équivalents temps plein).

Répartition des effectifs au 30 juin 2011

	Hommes	Femmes	Total	Moyenne d'âge 34 ans
Cadres	62	51	113	
Employés	365	423	788	
Total	427	474	901	

Répartition CDD/CDI

	2008/2009	2009/2010	2010/2011
CDD	5.25 %	7 %	4.9 %
CDI	94.75 %	93 %	95.1 %

Salaire moyen

	2008/2009	2009/2010	2010/2011
<i>Salaire moyen</i>	1 905 €	1 871 €	1 984 €

Turn Over	2008/2009	2009/2010	2010/2011
<i>Licenciements + démissions</i>	22,73 %	22,78%	10.10 %
<i>Hors licenciements</i>	10,55 %	5,48 %	6.20 %

Formation

L'entreprise poursuit sa politique d'optimisation de ses dépenses en maintenant le recours à la formation interne.

L'entreprise poursuit sa politique de professionnalisation de son personnel. L'objectif est de maintenir un niveau élevé dans la qualité des prestations de service réalisées et de poursuivre sa politique de promotion interne.

Politique salariale

Tous les collaborateurs rattachés aux agences, ainsi que les responsables régionaux, sont intéressés à la réalisation des objectifs de la société. L'entreprise récompense ainsi l'atteinte des objectifs fixés mensuellement pour les collaborateurs non sédentaires et bimestriellement pour le personnel des agences. Parallèlement à ce système de prime, il existe au sein de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL un accord de participation ainsi qu'un accord d'intéressement.

XV – NATURE ET FACTEURS DE RISQUES

Dans le cadre des objectifs définis par la Direction Générale, le groupe Bastide a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques. Leur revue exhaustive a permis de mettre en évidence les risques significatifs et pertinents au regard de l'activité tels qu'ils sont décrits ci-après.

1 Risques traditionnels

Les conséquences des vols, effractions, incendies, dégâts des eaux, intempéries, émeutes, vandalisme... sont limitées par le nombre de sites, la localisation éparse des sites et par la nature des activités qui ne peuvent être touchées simultanément et sont couvertes par une police d'assurance.

2 Risques juridiques

Ce risque peut être lié à une mauvaise utilisation du matériel par le patient, à une contamination par ou de notre appareillage, un défaut de fonctionnement, ou d'autres causes.

L'entreprise a pris plusieurs types de précautions :

- Des procédures pour l'installation de dispositifs médicaux (système qualité) permettant une homogénéité du mode de travail dans les différents sites de l'entreprise (certification ISO 9001).
- Depuis la création de l'entreprise, un contrat de vente ou location est signé par le patient ou son représentant et un collaborateur de l'entreprise ayant pour but de définir les responsabilités des parties.
- Pour les dispositifs médicaux sensibles, des visites sont effectuées au domicile des patients pour s'assurer de la conformité de l'appareillage et de la prescription conformément au cahier des charges de la Liste des produits et prestations remboursables (L.P.P.R.) et aux Bonnes pratiques de dispensation d'oxygène.
- La mise en place de contrats avec des fournisseurs afin de définir les modalités de la relation contractuelle.

3 Risques de marché

C'est un risque lié principalement à l'Assurance Maladie. Ce risque concerne la facturation aux organismes sociaux et les anomalies qui pourraient découler de dysfonctionnements multiples ou répétés quelle que soit leur origine.

Notre société, depuis sa création, s'est fortement investie dans la participation à la négociation des textes qui représentent le cahier des charges et la tarification des produits et prestations de service publié à la L.P.P.R.

A ce jour, Monsieur Guy Bastide est administrateur du syndicat professionnel, le Synalam. Monsieur Guy Bastide participe depuis plus de 18 ans aux Commissions Paritaires Nationales et Régionales du Languedoc Roussillon, Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur et Rhône-Alpes.

Depuis sa création, et compte tenu de l'origine pharmaceutique et des valeurs fortes qui sont les siennes, la société a toujours été très vigilante sur ce sujet, dont elle connaît bien les risques pour être amenée à en juger au travers des Commissions Paritaires chez des tiers.

4 Risques industriels et liés à l'environnement

A ce jour, aucun risque industriel ou lié à l'environnement n'a été identifié.

5 Risques informatiques

La centralisation du système pourrait faire craindre que le serveur informatique, détérioré, entraîne une interruption d'utilisation de dix jours environ (temps de réapprovisionnement en matériel). La société a mis en place un serveur relais déporté qui la protégera de ce risque.

Par ailleurs, le cœur de système est situé dans un bâtiment neuf, sous alarme, situé dans une zone à faible risque et les sauvegardes sont stockées quotidiennement à l'extérieur de l'entreprise.

L'entreprise a mis en place un pare-feu permettant :

- le blocage des virus et des attaques intérieures et extérieures reçus par la société,
- le blocage de l'accès au réseau Bastide le Confort Médical au niveau de l'adressage Internet Process (IP) en cas de vol d'ordinateurs portables,
- un accès sécurisé vers Internet dans les agences,
- de prioriser les flux (SAP, messagerie, Internet, intranet),
- d'éviter les spams et de filtrer les entrées et sorties de la messagerie.

Un serveur de secours est installé dans une salle aménagée sur un autre site Bastide que celui où sont hébergés actuellement nos équipements, pour permettre en cas de sinistre majeur la bascule, dans un délai raisonnable, de l'ensemble de nos utilisateurs sur cet environnement de secours.

6 Risques particuliers liés à l'activité

L'oxygène liquide est un médicament comburant stocké à - 185°C sous de faibles pressions. Le stockage, la manipulation, le fractionnement et la dispensation doivent répondre aux Bonnes Pratiques de Dispensation de l'Oxygène. Bastide le Confort Médical a obtenu l'ensemble des homologations et autorisations requises.

Pour les dispositifs médicaux sensibles, des visites sont effectuées au domicile des patients pour s'assurer de la conformité de l'appareillage et de la prescription conformément au cahier des charges de la Liste des produits et prestations remboursables (L.P.P.R.) et aux Bonnes pratiques de dispensation d'oxygène.

7 Risques financiers

a. Risques de contrepartie

Les opérations de relance et de recouvrement des créances clients sont assurées par les services internes du groupe. L'encours client est constitué exclusivement de créances avec une contrepartie française et il n'a pas été jugé nécessaire de mettre en place un mécanisme de couverture.

Le risque client est faible compte tenu d'une part d'une absence de dépendance vis-à-vis d'un seul client (les six clients les plus représentatifs du groupe Bastide, représentent 21% de la créance totale au 30 juin 2011) et d'autre part d'un paiement direct réalisé par l'Assurance Maladie (44,98 % du CA HT).

Le groupe Bastide n'a pas eu à constater de défaillance importante sur l'exercice clos au 30 juin 2011.

Il n'existe pas d'accord significatif de rééchelonnement de créances, ni d'accord de compensation au 30 juin 2011.

Bastide le Confort Médical a une part importante de son chiffre d'affaires soumis à la prise en charge de l'Assurance Maladie (44,98 %). Il est à noter que 55,02 % du chiffre d'affaires de l'entreprise n'est pas sensible à ce facteur contrairement aux autres acteurs du secteur qui sont soumis à 100% au remboursement par les Caisses.

Ces chiffres sont donnés au 30 juin 2011.

Depuis le 1^{er} août 2008, les dispositifs médicaux remboursés à la vente et à la location sont intégrés dans le forfait des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes. L'arrêté du 30 mai 2008 a défini la liste de ce matériel qui est intégré dans le forfait des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes.

b. Risque de liquidité

Le groupe Bastide dispose d'un ensemble de lignes de découvert bancaires autorisées par ses partenaires financiers à hauteur de 8.850K€.

Les contrats de crédits long et moyen termes contiennent des clauses classiques d'exigibilité anticipée.

Au 30 juin 2011, le solde des emprunts encours s'élève à 24.741 k€.

c. Risque de taux d'intérêts

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la maîtrise de la volatilité de la charge financière. Le groupe Bastide utilise les divers instruments disponibles sur le marché. L'endettement bancaire lié aux contrats de crédits long moyen terme est à taux fixe et variable couvert.

La proportion des emprunts est de 65% à taux fixe et 35% à taux variable (capé ou swappé).

Le risque sur les taux d'intérêts liés à nos emprunts reste donc très limité et connu, la variation de nos taux variables étant maîtrisée.

La tendance à une évolution à la hausse des taux d'intérêt aurait comme impact un coût de nos investissements futurs plus élevé.

La part réservée à des placements financiers par le groupe Bastide n'est pas significative et en conséquence le Groupe n'est pas exposé.

d. Risque de change

Le groupe Bastide publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé un chiffre d'affaires de 106.168 K€. Tous les échanges sont réalisés en euros et essentiellement sur le marché national.

Par conséquent, le groupe Bastide n'a aucune nécessité à recourir à des opérations de couvertures.

8. Risque lié à l'actionnaire majoritaire

Le capital de la société est détenu majoritairement par les fondateurs et dirigeants ce qui assure une protection contre les OPA inamicales notamment.

9. Autres risques

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont il a accepté une partie des redressements. Il conteste une autre partie du redressement qui porte sur la taxe sur la valeur ajoutée. Compte tenu de la contestation formulée par le groupe après avoir recueilli l'avis de son conseil spécialisé, aucune provision n'est comptabilisée à ce titre. Afin de figer les intérêts de retard, le principal a fait l'objet d'un paiement échelonné sur 18 mois. Le montant comptabilisé à ce titre parmi les créances fiscales s'élève à 716 K€

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

La société a procédé à une revue de ses risques, et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans ce rapport.

10 Assurance et couverture des risques

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Dommages aux biens	GENERALI		
A) Incendie, foudre, explosions, implosions, Chute d'appareils de navigation aérienne, choc d'un véhicule terrestre, tempête, grêle et neige sur les toitures, fumées et émanations toxiques, émeutes, mouvements populaires, actes de terrorismes ou de sabotage, attentats, actes de vandalisme, dégâts des eaux, gel, fuites de sprinklers		Bâtiments et/ou risques locatifs Matériels, mobiliers, outillages, agencements et stocks	Sans limitation de somme 450 000 € 1.000.000 € pour certains sites 6.000.000 € pour les deux plateformes
B) Dommages aux appareils électriques et électroniques		Ensemble des matériels	60 000 €
C) Bris de machines sur matériels informatiques, Bureautiques ou de la téléphonie		Ensemble des matériels	90 000 €
D) Vol : tentatives de vol et actes de vandalisme		Ensemble du contenu	90 000 €

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile	AXA		

Responsabilité Civile Exploitation		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	10 M€ par sinistre 3 M€ par sinistre
Responsabilité Civile Produits		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	10 M € par sinistre 1,5 M€ par sinistre

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile mandataire sociaux	GENERALI	Mandataires sociaux de droit et de fait	3 M€

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile construction	AXA	Ce contrat couvre l'activité d'assistance de coordination de travaux auprès des franchisés	1.948.452 euros ou 389.690 selon le type de risque
Responsabilité Civile professionnelle	AXA	Ce contrat couvre l'activité de franchise	
Responsabilité Civile Exploitation		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	9,1 M€ par sinistre 2 M€ par sinistre
Responsabilité Civile Produits		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	2,2 M € par sinistre 2,2 M€ par sinistre

XVI - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES:

L'activité de la société n'étant pas de caractère industriel, celle-ci ne saurait être susceptible de porter atteinte à l'équilibre biologique et à l'environnement en général.

Lecture va vous être donnée des rapports des commissaires aux comptes, le rapport général donnant un avis quant à la régularité, à la sincérité et à l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous ouvrirons ensuite le débat, puis nous passerons au vote des projets de résolutions qui vous ont été présentés et que nous vous invitons à approuver.

Nous allons maintenant vous présenter notre rapport spécial

DEUXIEME PARTIE :

RAPPORT SPECIAL A L'ASSEMBLEE GENERALE

I - MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

Concernant la marche des affaires sociales de la société, elle est décrite dans la première de ce rapport notamment au Chapitre 1.

II - SITUATION SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS PRECEDEMMENT AUTORISEES

L'Assemblée générale extraordinaire du 05 décembre 2008, avait autorisé le Conseil d'Administration, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- Des membres du personnel de la société ou de certaines catégories d'entre eux,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pouvait pas dépasser dix pour cent (10 %) du capital social existant au jour de la première attribution décidée par le Conseil d'Administration.

Sur délégation de l'Assemblée générale extraordinaire du 05 décembre 2008, le Conseil d'Administration avait la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes.

En outre, tous pouvoirs lui étaient conférés à l'effet de :

- Fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions,
- Déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux,
- Déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires,
- Le cas échéant :
 - constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
 - décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélatifs à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement.
 - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans les conditions stipulées à la 12^{ème} résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 05 décembre 2008,

- prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
- et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

Cette autorisation emportait renonciation expresse des actionnaires à leurs droits à la fraction des réserves, primes et bénéfices à incorporer au capital pour permettre la libération des actions attribuées.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de trente huit mois à compter du 05 décembre 2008. A ce jour, cette autorisation n'a pas été utilisée.

III – ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

L'évolution favorable de notre activité a incité la direction générale de l'entreprise à récompenser les efforts constants des dirigeants de notre société, mandataires sociaux ou cadres supérieurs.

C'est pourquoi il est apparu opportun de donner au Conseil d'Administration les moyens de récompenser les efforts déjà réalisés et d'encourager la poursuite de telles actions ; à cet effet une solution concrète a été trouvée dans le dispositif issu de la loi de finances pour 2005 et intégré aux articles L 225.197-1 à L 225.197-6 du Code de Commerce relatifs à l'attribution gratuite d'actions.

L'objectif est de permettre au Conseil d'Administration de procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires de la société dans les conditions prévues par la loi.

Ainsi, l'autorisation que nous vous invitons à octroyer au Conseil d'Administration le sera dans les conditions suivantes :

- le pourcentage du capital social pouvant être attribué dans le cadre de cette autorisation ne sera pas supérieur à 10 % ;
- l'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans ;
- les bénéficiaires devront s'engager et respecter cet engagement de conserver les actions ainsi attribuées pendant une durée minimale de deux ans à compter de leur attribution définitive ;
- l'autorisation sollicitée sera donnée pour une période de trente-huit mois.

Par contre, il appartiendra au Conseil d'Administration de déterminer librement l'identité du bénéficiaire ou des bénéficiaires des attributions et de fixer les conditions et le cas échéant les critères d'attribution des actions ; plus généralement il appartiendra au Conseil d'Administration d'assurer la mise en œuvre de la présente autorisation dans le respect des limites dont elle est assortie.

Conformément à la réglementation l'Assemblée générale sera chaque année informée par le Conseil d'Administration des opérations qui auront été réalisées en vertu de cette autorisation.

Compte tenu de l'intérêt qu'il y a à encourager et fidéliser la Direction générale et l'encadrement de notre entreprise, nous estimons qu'il est de l'intérêt de notre société d'octroyer l'autorisation sollicitée par le Conseil d'Administration.

IV - AUTORISATION A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR PROCEDER EN UNE OU PLUSIEURS FOIS A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL D'UN MONTANT MAXIMUM DE 2.000.000 € DANS LE CADRE D'UNE DELEGATION DE COMPETENCE

La Direction générale et votre Conseil d'Administration ont souhaité pouvoir disposer des moyens de mettre en œuvre une politique d'investissement et le cas échéant de croissance externe en fonction des nécessités ou des opportunités qui pourront se présenter.

Dans cette perspective, le Conseil d'Administration sollicite une autorisation lui permettant de décider à sa convenance une augmentation de capital dont il propose de fixer à 2.000.000 € le montant maximum, cette augmentation de capital serait susceptible d'être réalisée en une ou plusieurs fois ; en outre, et compte tenu de la diversité des situations qui pourront se présenter, le Conseil d'Administration sollicite une délégation de compétences aussi large que possible tout en restant naturellement strictement conforme aux limites légales. De plus, dans un souci d'efficacité, le Conseil d'Administration sollicite une faculté de subdélégation au bénéfice du directeur général en application des dispositions visées à l'article L 225-129-4a) du Code de Commerce.

Ainsi, si vous adoptez la proposition du Conseil d'Administration celui-ci pourra procéder dans un délai maximal de vingt-six mois et pour un montant de 2.000.000 € au maximum à une ou plusieurs augmentations de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription à réaliser par l'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quote-part du capital social sous la forme d'actions de la société, assorties ou non de bons de souscription ou d'acquisition d'actions, ainsi que de toute valeur mobilière de quelque nature que ce soit y compris des bons de souscription d'actions nouvelles ou d'acquisition d'actions existantes émis de manière autonome à titre gratuit ou onéreux mais à l'exclusion d'actions de préférence, et donnant accès immédiatement ou à terme à tout moment ou à date fixe à une quotité du capital social de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon, combinaison de ces moyens ou de toute autre manière.

L'autorisation que nous sollicitons expirera à l'issue de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2013 ; elle se substitue à l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale réunie le 08 décembre 2009 et qui faisait l'objet de la onzième résolution.

Nous devons également vous préciser que ce projet d'augmentation de capital, conformément à la loi du 19 février 2001 qui a modifié sur ce point les articles L 3332-18 et suivants du Code du Travail doit être accompagné d'un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne puisque le législateur a voulu favoriser par ce dispositif un actionnariat salarié géré collectivement.

Le texte des projets de résolutions comporte donc une résolution conférant au Conseil d'Administration une autorisation de procéder en une ou plusieurs fois à une augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 3% du montant du capital social atteint lors de la décision du Conseil d'Administration de procéder à cette augmentation de capital.

La Direction générale et le Conseil d'Administration ont, dès l'introduction des titres de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL au marché réglementé, souhaité inciter les salariés de l'entreprise à devenir actionnaires : le Conseil d'Administration invite donc l'Assemblée Générale à adopter la résolution qui est proposée et qui constitue une nouvelle incitation à l'émergence d'un actionnariat salarié.

V - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS VISES AUX ARTICLES L.225-22-1, L 225-38 OU L.225-42-1 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions et engagements susvisés, régulièrement autorisés par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé ou au cours des exercices antérieurs et qui se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaire aux Comptes ont été informés de ces conventions et engagements qu'ils vous relatent dans son rapport spécial, étant précisé que nous l'avons informé conformément aux dispositions de l'article R225-30 et suivants du Code de Commerce, des conventions visées à l'article L.225-39 du Code de Commerce portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Fait à Caissargues,
Le 30 septembre 2011
Le Conseil d'Administration

**TABLEAU DES DELEGATIONS ET AUTORISATION
CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

AUGMENTATION DE CAPITAL

Date de l'assemblée	Durée	Date d'expiration	Montant	Usage
11 décembre 2009	26 mois	11 février 2012	2.000.000 €	Il n'a pas été fait usage de cette délégation

RACHAT D' ACTIONS

Date de l'assemblée	Durée	Date d'expiration	Montant	Usage
07 décembre 2010	18 mois	30 juin 2012	10 % du capital social	Il est fait usage de cette autorisation

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Date de l'assemblée	Durée	Date d'expiration	Montant	Usage
05 décembre 2008	38 mois	05 février 2012	10 % du capital social	Il n'a pas été fait usage de cette autorisation

ANNEXE 1

12.1 - Liste des mandats :

Date de 1 ^{ère} nomination et échéance du mandat	Fonctions et mandats exercés dans le groupe	Autres mandats et fonctions exercés hors groupe
<p>Guy BASTIDE 12/2009 - 12/2015 Président du Conseil d'Administration de Bastide, Le Confort Médical SA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général. de la Société Bastide, Le Confort Médical. - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS Bastide Franchise - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS Confortis - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS Medikea - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS Centre de Stomathérapie - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS A à Z Santé - Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS 	<p>Gérant de la : SCI BASTIDE GALLARGUES.</p> <p>Administrateur de la SA SORIDEC de septembre 2009 à mai 2011</p> <p>Gérant de la SCI Bastide</p> <p>04/2008 – 06/2014 Président du conseil de Surveillance depuis le 29 avril 2008 de la Société d'investissement Bastide SA</p> <p>Gérant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SCI Bastide 2 - SCI Bastide 3 - SCI Bastide 4

	Aérodom	
<p>Brigitte BASTIDE 12/2009 – 12/2015 Administrateur de: - Bastide, Le Confort Médical SA</p>	Pharmacien Responsable	<p>04/2008 – 06/2014 Membre du Conseil de Surveillance de Société d'Investissement Bastide SA</p> <p>Vice-présidente de la Société d'Investissement Bastide</p>
<p>Vincent BASTIDE 12/2009 – 12/2015 Administrateur de: - Bastide, Le Confort Médical SA</p>	<p>Directeur Général Délégué Société Bastide, Le Confort Médical</p> <p>Gérant de la SARL NOVEM</p>	<p>SCI Bastide 1 : gérant</p> <p>SCI BASTIDE VILLABE : gérant</p> <p>SCI BASTIDE ORANGE : gérant</p> <p>SCI TOULOUSE HARMONIES : gérant</p> <p>04/2008 – 06/2012 Membre du Directoire de la Société d'Investissement Bastide SA Présidence du Directoire</p>
<p>Philippe BASTIDE 12/2009 – 12/2015 Administrateur de : - Bastide, Le Confort Médical SA</p>		<p>Directeur commercial AMGEN</p>

**RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice au 30/06/07	Exercice au 30/06/08	Exercice au 30/06/09	Exercice au 30/06/10	Exercice au 30/06/11
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 303 261	3 303 261	3 303 261	3 303 261	3 303 261
Nombre des actions ordinaires existantes	2 446 860	7 340 580	7 340 580	7 340 580	7 340 580
Nombre des actions dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	/	/	/	/	
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
- par conversion d'obligation					
- par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors - taxes	81 529 558	94 306 254	96 455 449	99 702 619	106 167 841
Résultats avt impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	10 344 978	14 909 013	10 224 812	9 507 539	15 925 301
Impôts sur les bénéfices	1 439 058	2 055 024	17 241	469 230	539 759
Participation des salariés due au titre de l'exercice	374 028	554 427	0	0	
Résultat après impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	2 992 022	5 605 449	2 481 162	742 351	6 453 846
Résultat distribué	709 789	1 101 087	440 434	807 463,80	1 101 087
III RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, part. des salariés mais avt dotations aux amort. et provisions	3.48	1.68	1.39	1.29	2,17
Résultat après impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	1.22	0.76	0.34	0.10	0.88
Dividende attribué à chaque action	0.29	0.15	0.06	0.11	0.15
IV PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	704	784	801	830	831
Montant de la masse salariale de l'exercice	14 677 866	17 127 993	17 686 257	18 275 162	20 317 049
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	4 958 840	5 693 659	5 900 572	6 032 613	7 090 065

Fait à Caissargues
Le 30 septembre 2011
Le Conseil d'Administration

IV. — Déclaration des personnes attestant de la régularité des comptes.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Attestation du 26 octobre 2011

Guy BASTIDE
Président du Conseil d'Administration

Vincent BASTIDE
Président Directeur Général

V. — Attestation des commissaires aux comptes.

a) Rapport sur les comptes sociaux.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011 sur

- le contrôle des comptes annuels de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les fonds de commerce et les titres de participation dont les montants nets figurant au bilan au 30 juin 2011 s'établissent respectivement à 5.989 K€ et 9.829 K€ sont évalués et dépréciés selon les modalités décrites dans la note 4.2 de l'annexe « Règles et méthodes comptables – Immobilisations incorporelles et Titres de participation ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces évaluations.
- La note 4.2 de l'annexe « Règles et méthodes comptables – Passifs éventuels » mentionne l'existence d'un litige fiscal résiduel et l'absence de provision comptabilisée à ce titre. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des notes et rapports mis à notre disposition et relatifs à ce litige, notamment ceux du conseil de la société, apprécier les hypothèses retenues et vérifier qu'une information appropriée était donnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Montpellier et Nîmes, le 25 octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

TSA AUDIT

François Cayron
Associé

Philippe Silhol
Associé

b) Rapport sur les comptes consolidés.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2011 s'établit à 13 531 K€, font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans les paragraphes 2.2. et 3.2 des notes aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie, et vérifié que les paragraphes 2.2. et 3.2 des notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.
- Le paragraphe 3.22 « Passifs éventuels » des notes aux états financiers consolidés mentionne l'existence d'un litige fiscal résiduel et l'absence de provision comptabilisée à ce titre. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des notes et rapports mis à notre disposition et relatifs à ce litige, notamment ceux du conseil de la société, apprécier les hypothèses retenues et vérifier qu'une information appropriée était donnée dans les notes aux états financiers consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Montpellier et Nîmes, le 25 octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

François Cayron
Associé

TSA AUDIT

Philippe Silhol
Associé